

# Guide

d'accompagnement  
à l'émergence et  
la structuration  
d'un **Tiers-Lieu**  
en Ariège



*Tiers-Lieu  
Anize-Lèze* : FABRIQUE  
: DE TERRITOIRE

# Préface

**Un Tiers-Lieu est un espace d'expérimentation et de création pour la réalisation d'activités sociales ou économiques sous une forme collaborative.**

**Un Tiers-Lieu peut offrir de multiples services aux citoyens avec pour chaque structure : sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement et sa communauté d'utilisateurs.**

Ce type d'équipement est un outil avéré pour pallier à l'isolement et dynamiser un territoire rural.

La Communauté de Communes Arize-Lèze a investi en 2016 dans la construction d'un Tiers-Lieu qui vient d'être distingué "Fabrique de Territoire" par le ministère de la cohésion des territoires, il avait obtenu le label régional : RESO "Tiers-Lieux Occitanie" en 2019.

Ces reconnaissances singulières, permettent à ce "lieu ressources" de se doter de moyens supplémentaires pour développer des services numériques performants aux usagers mais aussi de consolider son ancrage territorial pour accompagner l'émergence et la structuration de nouveaux Tiers-Lieux sur l'Ariège.

Cette structure sous gouvernance intercommunale propose une large palette de prestations et jouit d'une forte attractivité grâce à ses pôles d'activités innovants, à savoir :

- Un espace coworking bénéficiant du très haut débit, qui accueille 17 entreprises dans ses bureaux partagés ainsi que de nombreux clients ponctuels ;
- Un Fablab composé d'un atelier bois et d'un atelier de conception numérique, qui est équipé de machines telles que imprimantes et scanner 3D ou graveuses laser... ;

Il est à souligner que l'attrait du lieu réside également dans la qualité des espaces d'agrément partagés.

L'animation et la gestion du lieu sont assurées par une équipe de 3 agents spécialistes, diplômés et qualifiés.

C'est à partir de notre expérience que le présent document a été élaboré pour guider les territoires désireux de s'investir dans la création ou l'optimisation d'un Tiers-Lieu.

Il s'agit d'une boîte à outils permettant de répondre de façon très concrète à toutes les problématiques auxquelles les porteurs de projets peuvent être confrontés.

Nous avons souhaité illustrer chacune des étapes de conduite de projet, par des références à l'historique du lieu, des préconisations avisées ou des indications chiffrées réelles afin de créer les conditions de pérennité.

En complément du guide, les élus et l'équipe du Tiers-Lieu Arize-Lèze, sont à la disposition des territoires pour les accompagner dans cette aventure dès l'émergence de leur projet.

*Laurent PANIFOUS,  
Président de La Communauté  
de Communes Arize-Lèze*

# Sommaire

## *Chronologie d'un projet*

	Qu'est ce qu'un Tiers-Lieu ?	4
Les pré-requis de mise en œuvre	<b>01</b> <b>1</b> Élaborer un diagnostic sur le potentiel local	10
	<b>2</b> Une concertation partenariale	16
	<b>3</b> Modélisation du projet	24
La création du Tiers-Lieu	<b>1</b> Caractériser le projet immobilier	46
	<b>2</b> Inventorier les usagers potentiels	52
	<b>3</b> Dimensionner l'offre aux usagers	56
L'animation du Tiers-Lieu	<b>1</b> Identifier l'encadrement des activités	74
	<b>2</b> Structurer l'animation	78
	<b>3</b> Fonder des spécificités	82
Le modèle économique du Tiers-Lieu	<b>1</b> Evaluer la faisabilité financière	94
	<b>2</b> Concevoir une grille tarifaire adaptée	100
La gestion du Tiers-Lieu	<b>1</b> Optimiser le fonctionnement	108
	<b>2</b> Promouvoir les actions de la structure	114
	Bibliographie	122



# Qu'est-ce-qu'un Tiers-Lieu ?

« Les Tiers-Lieux sont autant de laboratoires de redynamisation correspondants aux besoins spécifiques de chaque territoire et de ses habitants. Ils ne peuvent être appréhendés comme des espaces à réglementer ou à déployer sur un modèle unique. »

Extrait du  
rapport 2021  
"Nos territoires  
en action"  
de FRANCE  
Tiers-Lieu

# Entrepreneuriat de territoire

Ils naissent d'une volonté d'entreprendre localement autour de l'entraide et d'une mutualisation entre pairs.

S'y retrouve une communauté d'acteurs locaux (citoyens, professionnels, entreprises, collectivités, associations...) qui s'engagent dans des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.

# Hybridation d'activités

S'y mêlent création de nouvelles activités économiques et activités d'utilité sociale.

S'y inventent des modèles économiques hybrides, qui visent l'autonomie financière par des revenus divers (services, formations, loyers, restauration, subventions, prototypage...).

# Coopération et libre contribution

Ils encouragent la libre contribution.

Les usagers du Tiers-Lieu sont impliqués dans le projet, ils le construisent et font évoluer au fil du temps ses services et activités.

**Résolu-  
ment  
ouverts et  
lieux de  
convivialité.**

ils privilégient l'accueil inconditionnel et facilitent les rencontres informelles. Ce sont les interactions sociales imprévues qui font aussi la valeur du Tiers-Lieu.

# Ouverture et convivialité

# Expérimentation et innovation sociale

**Lieux d'expérimentation et de création.**

espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les Tiers-Lieux sont évolutifs et adaptables, favorisant l'émergence de projets « hors cadre ».



# Les typologies de Tiers-Lieux

Le terme Tiers-Lieu est un terme générique qui recoupe une multitude d'espaces différents. Une segmentation préalable des différentes typologies de Tiers-Lieux est nécessaire. Cette typologie n'a pas vocation à être exhaustive :



A l'instar du Tiers-Lieu d'Arize-Lèze plusieurs fonctions peuvent être réunies dans un même lieu. Dans des territoires à faible densité de population, la mixité des usages représente même un facteur d'attractivité de ces espaces permettant à des publics différents de se côtoyer dans un même lieu.

## Élaborer un diagnostic sur le potentiel local



## Une concertation partenariale

## Modélisation du projet

### Action .1

*Évaluer le potentiel local*

### Action .2

*Analyser l'offre existante*

### Action .3

*Quantifier et qualifier la demande potentielle*

### Action .4

*Évaluer l'opportunité du projet*

### Action .1

*Communiquer sur le lancement du projet*

### Action .2

*Identifier les collaborations potentielles*

### Action .3

*Fédérer les partenaires*

### Action .1

*Planifier la modélisation*

### Action .2

*Identifier les aides mobilisables et partenaires financiers*

### Action .3

*Rédiger une feuille de route*

### Action .4

*S'inspirer de Tiers-Lieux référents*





**phase**  
**01**

**Les pré-requis  
de mise en  
oeuvre**

**Il s'agit dès ce niveau de réflexion, de bien comprendre que la viabilité d'un Tiers-Lieu est intimement dépendante des caractéristiques du territoire porteur du projet, cette phase fera, par conséquent, l'objet d'une appropriation de préalables.**

# **Étape 1.**

**Élaborer un  
diagnostic sur  
le potentiel local**



# Objectifs



- ➔ Évaluer le potentiel local
- ➔ Analyser l'offre existante
- ➔ Quantifier et qualifier la demande potentielle
- ➔ Évaluer l'opportunité du projet

# Moyens



- CONCERTATION** ←  
préalable avec les institutionnels,  
les partenaires et les usagers  
potentiels repérés
- DIFFUSION** ←  
de questionnaires sur site web et lieux clefs
- BILAN ET PROSPECTIVE** ←  
de la concertation
- INVENTAIRE** ←  
des acteurs mobilisables

## Le bon conseil

### Estimer l'opportunité d'installer un (ou plusieurs) Tiers-Lieu ?

Il est judicieux pour nos vallées rurales escarpées de se projeter à moyen terme sur un maillage du territoire par la création d'un ou plusieurs Tiers-Lieux complémentaires et anticiper sur les modalités de gestion de ces structures. La collectivité se doit d'offrir une accessibilité équitable des services aux publics d'autant plus qu'une coexistence de Tiers-Lieux, dans un esprit de partenariat et de mutualisation, peut être un garant d'attractivité.

# Action 1.

# Évaluer le potentiel local

➔ *Élaborer un diagnostic de territoire.*

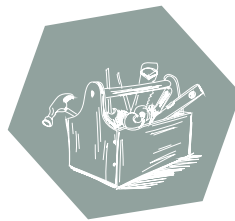


## *Descriptif*

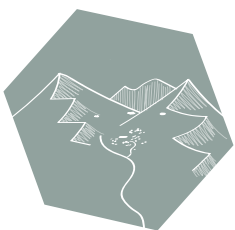
Ses caractéristiques, sa dynamique, l'ambition et le projet politique, son offre en termes d'équipements, de services et de structures d'accueil, son intégration dans les politiques et les dispositifs publics, les enjeux économiques (développement, aide aux entreprises, besoins en immobilier des créateurs indépendants et petites entreprises locales...)

## *Méthodologie*

Dresser un portrait de territoire grâce aux outils en libre accès (INSEE, Observatoires de Territoires, Projet de territoire...)



➔ *Identifier les énergies locales.*

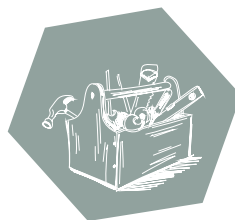


## *Descriptif*

Sensibiliser le tissu économique local aux enjeux de ces nouveaux lieux de travail

## *Méthodologie*

Entretien avec les « personnes ressources » du territoire : Acteurs socio-économiques susceptibles de co-construire le projet (collectivités, associations, habitants/citoyens, entreprises/entrepreneurs)



**Phase  
01.**

## Action 2.

# 2 Analyser l'offre existante

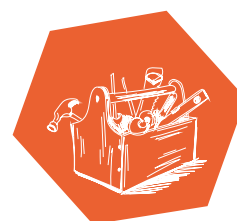


### Descriptif

Évaluer l'offre disponible en services assimilables Tiers-Lieux localement et sur les territoires voisins,  
Recenser les initiatives pour identifier un éventuel réseau,  
Identifier les sites ou espaces exploitables pouvant accueillir le Tiers-Lieu

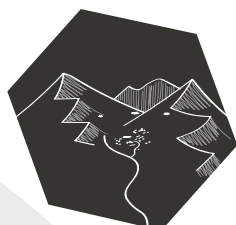
### Méthodologie

Consultation des plateformes du type :  
*Bourse de l'Immobilier d'entreprises, CCI, Néonomade, UBIQ, Leboncoin, Réseau français des Fablabs, Cartographie des Tiers-Lieux Mail Lab Org*  
Dresser une typologie des Tiers-Lieux identifiés selon leurs finalités (cf. segmentation page 7),  
Réalisation d'entretiens avec les gestionnaires des Tiers-Lieux



## Action 3.

# 3 Quantifier et qualifier la demande potentielle

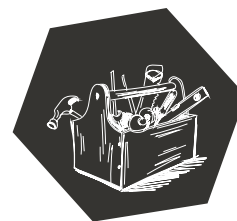


### Descriptif

Imaginer une vision prospective du territoire,  
Évaluer un nombre d'utilisateurs et le type d'utilisateurs potentiels,  
Identifier les attentes de services sur les populations ciblées

### Méthodologie

Réalisation d'une enquête auprès de la population (papier + en ligne grâce aux logiciels dédiés type SurveyMonkey, Google Forms...),  
Action de terrain pour aller à la rencontre des habitants dans les lieux de fréquentation (commerces, marchés...)



# Action 4.

# 4

# Évaluer la pertinence du projet

## Descriptif



- Évaluer l'offre disponible en services assimilables Tiers-Lieux,
- Définir les objectifs poursuivis par les acteurs publics,
- Cadrer les différents scénarii envisagés,
- Connaître la maturité des usagers identifiés,
- Évaluer les moyens à mobiliser en investissement et en fonctionnement,
- Caractériser le rôle de la collectivité dans le projet,
- Évaluer l'opportunité d'un éventuel gestionnaire privé,
- Décider de l'engagement ou non dans le projet

## Méthodologie

- Réaliser un chiffrage estimatif des travaux à réaliser (construction, réhabilitation...),
- Définir le rôle et le degré d'implication de la collectivité (investisseur, exploitant, coordinateur, ...),
- Réaliser une cartographie avec positionnement des potentiels Tiers-Lieux,
- Identifier les zones de chalandise (en l'absence d'une offre sur le territoire, la zone d'influence peut s'étendre jusqu'à 45 kms)



## Le bon conseil

### Le rôle de l'étude de faisabilité

Cette première étape permettra à la collectivité de dresser un état des lieux de la dynamique Tiers-Lieux sur le territoire. Outil d'aide à la décision, cette étape permettra à la collectivité d'avoir des éléments lui permettant de poursuivre la réflexion.

Phase  
01.



**Zone d'influence sur le Tiers-Lieu Arize-Lèze**  
 Temps de trajet des usagers entre leur domicile et l'hôtel d'entreprises de Lézat-sur-Lèze



# Une concertation partenariale

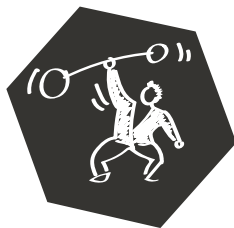


# Action 1.

## 1 Communiquer sur le lancement du projet

➔ *Composer avec les aspirations individuelles et les motivations collectives pour co-construire le projet de Tiers-Lieu et les activités qui y seront proposées.*

➔ *Identifier les collaborateurs, les ambassadeurs et les usagers du futur équipement.*



### Objectifs

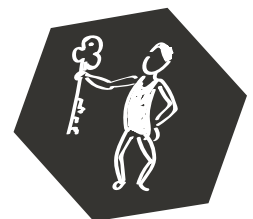
- Informer et mobiliser les énergies
- Identifier et impliquer les usagers potentiels
- Caractériser les usages
- Mobiliser les collaborateurs et ambassadeurs
- Créer les prémisses d'une communauté d'usagers

### Moyens

**RÉUNION PUBLIQUE** ←  
pour faire connaître le projet

**ATELIERS** ←  
pour appréhender les besoins,  
envies et détecter les personnes ressources

**COMITÉ DE PILOTAGE** ←  
pour partager, impliquer  
et engager les collaborateurs identifiés



## Action 2.

# 2 Identifier les collaborations potentielles

➔ *Évaluer les partenariats locaux, institutionnels ou privés, leur rôle et leur degré d'implication sur le projet afin d'initier une action de mobilisation locale.*



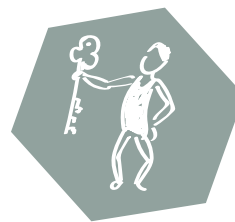
### Objectifs

- Inciter les énergies locales à s'impliquer dans le projet
- Promouvoir pour une appropriation optimisée
- Identifier les marges de manœuvre
- Caractériser les collaborations envisageables
- Rechercher un appui technique et juridique

### Moyens

#### RENCONTRES

avec les acteurs clés du territoire :  
associatifs, institutionnels,  
économiques, éducatifs



#### TABLEAU DE BORD

sur la construction du projet

**Phase  
01.**

# Action 3.

## 3 Fédérer les partenaires

➔ *Regrouper les fortes énergies, les compétences et les expériences afin d'engager une réflexion collaborative autour du maître d'ouvrage de l'opération, juridiquement responsable, pour modéliser à terme le projet. Le but à atteindre sous-entend une adhésion à une coopération partenariale.*



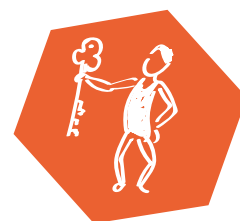
### Objectifs

- Répartir les rôles et les responsabilités
- Mise en place de la structure dirigeante
- Clarifier modalités décisionnelles et opérationnelles
- Intégration d'usagers potentiels dans la dynamique

### Moyens

**RÉUNIONS DE TRAVAIL** ←  
avec les collaborateurs

**ATELIERS** ←  
de co-construction avec les usagers



## Les partenaires sur la création d'entreprise

### AD'OCC

L'agence AD'OCC aide à structurer les projets et à trouver les partenaires. Elle guide et facilite l'accès aux dispositifs de financement de la Région,

### BGE Ariège

Permanences sur site pour l'accompagnement des initiatives de développement entrepreneurial.

### Chambre d'agriculture

Le consulaire accompagne l'entreprenariat, la création d'entreprise et le développement de l'emploi au bénéfice des agriculteurs

### ADIE Finance

L'association ADIE conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité.

### Initiative Ariège

Permanences pour l'accompagnement et le financement de prêt d'honneur pour les projets de création ou de reprise d'entreprises

### Maison de l'initiative

Mutualisation des ressources avec la coopérative d'entrepreneurs influente dans le bassin toulousain

### Pôle emploi

Ateliers d'information pour les demandeurs d'emploi sur l'autonomisation numérique et la valorisation des compétences.

### Mutualité agricole

Partenariat pour le soutien aux projets d'animation innovante dans le domaine numérique au bénéfice de la population rurale.

## Les partenaires sur l'emploi et l'insertion

### L'agence AAA

Accompagnement au développement économique par délégation du Conseil Départemental. Aide à l'Ingénierie de développement.

### Chambre des métiers

Mutualisation d'outils de valorisation et d'actions communes pour développer les métiers de l'artisanat  
Permanences régulières.

### Chambre de commerce

Partenariat pour le soutien et l'accompagnement aux projets d'entreprises de commerces et d'industrie.

### Etablissement EPHAD

Réalisation sur le Fablab d'activités innovantes et propices au développement des pensionnaires.

### Collectif d'usagers

Ressource locale intellectuelle et manuelle, il collabore à l'animation, à la formation et à la communication.

### Ressourcerie 09

Collaboration dans le cadre d'ateliers Fablab pour promouvoir la réparation et le recyclage

## Les partenaires locaux

### Secteur enfance jeunesse

Co-organisation d'ateliers pédagogiques et ludiques au Fablab à destination des jeunes.

### Fabrique à projets jeunes

Accompagnement de jeunes dans leurs projets, économiques, associatifs, artistiques, culturels et évènementiels.

### Entreprises locales

Expérimentation mutuelle et industrielle avec accompagnement de projets sur matériel numérique performant.

## Les partenaires éducatifs

### Mission locale

Permanences sur le lieu, actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

### Structures scolaires

Partenariat avec des enseignants pour faire émerger et construire des projets collectifs d'élèves en corrélation avec des projets pédagogiques.

# Quelques partenaires à privilégier en Ariège

## Les partenaires culturels

### Réseau de bibliothèques

Partenariat dans le cadre d'actions pédagogiques et créatives, s'inscrivant dans la lutte contre la fracture numérique.

### Région Occitanie

Co-financement sur l'infrastructure et sur le fonctionnement du Fablab dans le cadre du dispositif "Fab Région".

### Associations d'artistes

Partenariat étroit avec le Fablab qui apporte un soutien technique aux artistes. Organisation d'expositions.

### Réso Tiers-Lieux Occitanie

Labellisation de la structure par la Région, moments d'échanges et de transmission de savoir-faire animés par AD'OCC.

### Conseil départemental

Cofinancement sur l'infrastructure et agrément comme "Sites d'Intérêt Départemental" pour la prise en charge du transport sur sorties scolaires.

### Tiers-Lieux régionaux

Échanges de savoir-faire et mise à disposition de matériel entre le lieu ressources "Fabrique de Territoire" et d'autres équipements voisins.

### Mêlée numérique

Anime le secteur du numérique et rassemble ses nombreux utilisateurs et experts du numérique sur l'ensemble de la Région.

### L'ANCT

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires assure une coordination des programmes de soutien aux Tiers-Lieux et à l'animation de réseaux.

### Office de tourisme

Conventionnement pour une ouverture du Tiers-Lieu aux touristes de séjours particuliers ou groupes (Team Building).

### L'ARACT

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail exerce une mission de service public au bénéfice des petites et moyennes entreprises.

### France Tiers-Lieux

Association de soutien à l'émergence de ressources, d'outils et de dispositifs partagés et gouvernés par les acteurs des Tiers-Lieux.

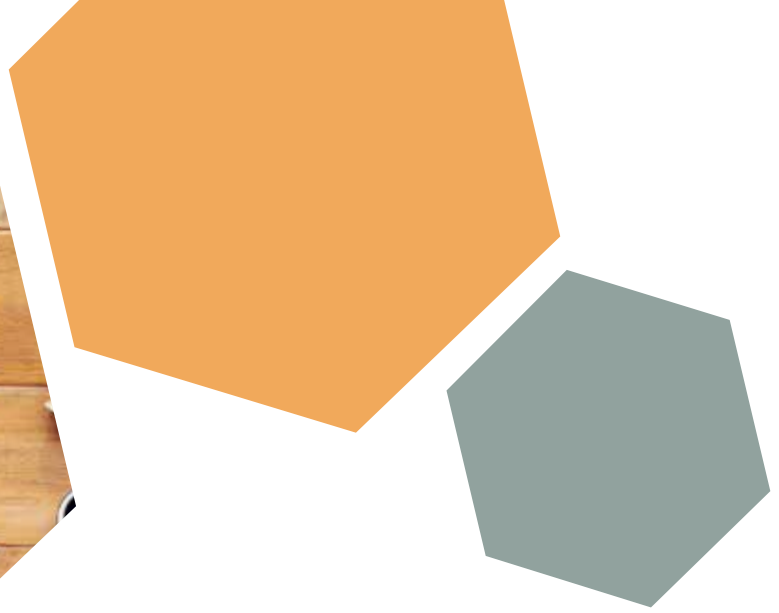
### Réso des fabriques

Échanges de ressources et de savoir-faire entre fabriques de territoires sur le plan national.

L'ancrage territorial du Tiers-Lieu doit s'appuyer sur un vaste réseau de partenaires à typologies diversifiées, dont les dynamiques complémentaires, permettent de créer un maillage de compétences et d'expertises au service des usagers : Voici une liste non exhaustive.

## Les partenaires régionaux

## Les partenaires nationaux



*Recommandation*

# **Identifier les investisseurs et exploitants**

**Un accompagnement sur un sujet précis peut être prévu par un prestataire expert. Voici une liste non exhaustive des prestataires/partenaires selon le besoin exprimé :**

## Une solution de portage immobilier

**La Foncière Immobilière.** La Foncière Immobilière rachète des locaux, réhabilite et loue à des prix abordables aux associations, collectifs qui souhaitent gérer et exploiter le lieu. Les foncières permettent de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur d'un projet de Tiers-Lieu (du diagnostic à la réalisation).

**Exemple de Foncière responsable :**  
Foncière Bellevilles ETIC

## Un accompagnement en conseil/ingénierie

Il s'agit de déterminer la pertinence de la création d'un Tiers-Lieu sur le territoire :

### **Bureaux d'études spécialisés**

« Tiers-Lieux » :

Ocalia, Relais d'Entreprises, Imaginations Fertiles, Villes Innovations, Citica.

### **Bureaux d'études généralistes en développement territorial :**

Terre d'Avance, Sémaphore, Elan Développement.prototypage...)

## Un gestionnaire pour gérer le lieu

Certain porteur de projet ne souhaite pas gérer le lieu en direct. Il existe des structures spécialisées dans la gestion des Tiers-Lieux qui assumeront le coût de fonctionnement de l'espace.

**Exemple de gestionnaire de Tiers-Lieu :**  
Regus, At Home, StartWay, InSitu

## Une visibilité importante

Plusieurs réseaux de Tiers-Lieux existent et permettent aux différents espaces d'être visibles. Ces réseaux ont des périmètres qui peuvent être nationaux, régionaux, départementaux ou même communaux. Exemple : Reso Tiers-Lieux d'Occitanie, Réseaux Français des Fablab, La Cordée, SohoSolo...

En parallèle des franchises se sont montées afin de gagner en lisibilité et assurer un certain niveau de services au sein de ces espaces.

### **Exemples :**

Stop & Work, Relais d'Entreprises  
Enfin des labels sont déployés assurant aux usagers un certain niveau de qualité. Exemple avec le Label C3



**Étape  
3.**

**Modélisation  
du projet**





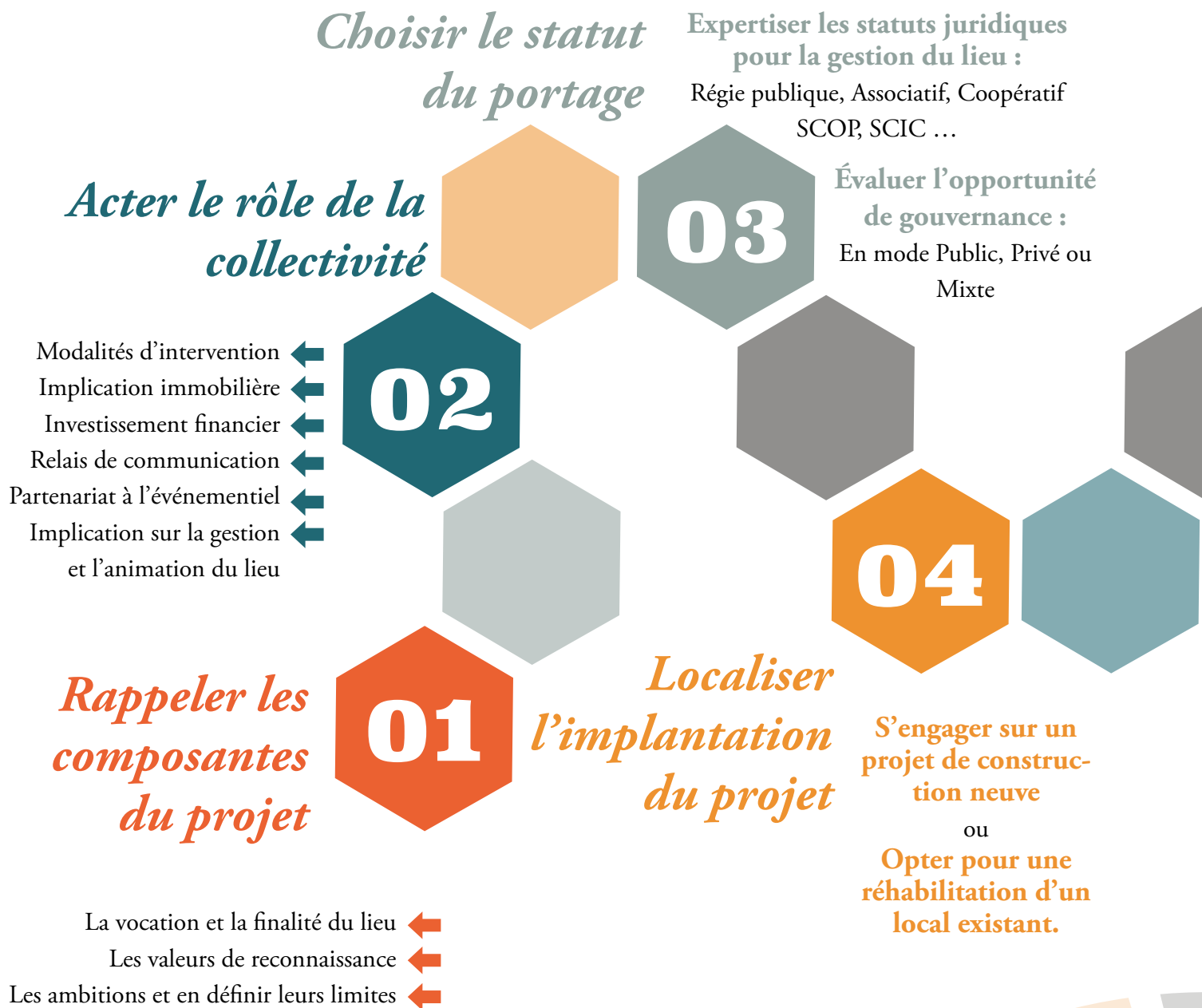
**Il s'agit d'une étape déterminante et cruciale afin de concrétiser l'idée et l'ambition de départ par une phase de construction et de planification du projet.**

**C'est un moment charnière qui permet d'affiner la réflexion et de confirmer l'engagement sur le projet et la construction de l'offre projetée.**

**La dynamique partenariale élabore des propositions sur la base d'une expertise partagée des besoins dans le cadre d'ateliers de restitution participatifs.**

# Action 1.

# Planifier la modélisation



**Phase 01.**

- ➔ Quantifier les charges et les dépenses
- ➔ Évaluer les besoins en ressources humaines
- ➔ Caractériser les modes de gestion
- ➔ Élaborer une stratégie de communication
- ➔ Anticiper l'animation de réseau

Cerner les différents profils des usagers ciblés concernant les bureaux de coworking, les ateliers Fablab et autres services partagés.

## *Déterminer les modalités de gestion*

### *Identifier les usages potentiels*

08

05

### *Evaluer les sources de revenus*

07

### *Inventorier les services à proposer*

06

#### **Quantifier les recettes potentielles :**

location d'espace ou de matériel, cotisations, formations, accompagnement, ventes de produits

#### **Qualifier la plus-value d'une économie contributive :**

contributions utilisateurs (aménagement, temps ...), financement participatif

**Proposer des services adaptés aux besoins des usagers et aux normes sur l'agencement, le mobilier, le matériel, l'équipement ou autres prestations.**

# 2

## Identifier les aides mobilisables et partenaires financiers

➔ *Engager une démarche de veille et de prospective sur les différents appels à projets qui permettront de soutenir le développement des actions du Tiers-Lieu.*

### *Zooms sur quelques outils financiers*

#### **Prêts bancaires :**

Exemple avec la Caisse Épargne Midi Pyrénées avec un dispositif sur les Tiers-Lieux ESS

#### **Financement participatif :**

Ulule, Hello Asso...

#### **Mécénat :**

Fondation de France, Fondation Orange

### *Appels à projets*

#### **Appel à projets génériques :**

Site du gouvernement  
Aides-territoires

**Veille sur les AAP spécifiques :** CNSA « Un Tiers-Lieu dans mon EHPAD », ou « Tiers-Lieu pour l'insertion » par Pôle Emploi

**Phase  
01.**



# Label FabRégion Occitanie

**Afin de soutenir sa politique de diffusion numérique et industrielle, la région Occitanie soutient les Tiers-Lieux à travers le développement de Fablabs.**

Les objectifs de cet appel à projet reposent sur 3 axes :

- ➔ Maintenir le soutien à la création ou l'extension de Fablabs
- ➔ Ouvrir le soutien à la professionnalisation des Fablabs existants.
- ➔ Intégrer le Fablab subventionné dans le réseau des Tiers-Lieux Labellisés d'Occitanie

Ces objectifs sont inscrits dans le cahier des charges de l'appel à projet qui a lieu une fois par an (<https://www.laregion.fr/AAP-FabRegion>).

Cette labellisation offre aux Tiers-Lieux de nouvelles perspectives de développement.

Les différents critères de recevabilité mettent en exergue une vision à long terme et exigent une présentation crédible, affirmée et structurée des projets sur une période de trois années. Ce schéma permet au Tiers-Lieu de bénéficier d'un plan d'actions acté sur une longue durée. La pertinence du modèle économique est également observée ainsi que la viabilité du plan de financement.

**La vocation de ce label est de donner les possibilités aux Fablabs d'installer une véritable dynamique du numérique par le « faire ensemble » et l'innovation dans des structures en quête de professionnalisation, d'extension et/ou de pérennisation.**

Action 3.

3

# Rédiger une feuille de route

➔ *Il est temps, à ce stade, de rédiger une feuille de route permettant de clarifier les futures étapes de mise en œuvre et de se projeter sur le fonctionnement futur du Tiers-Lieu.*



**Phase  
01.**

## ÉTAPE 01

### Mise en œuvre

#### RÉFLEXION PRÉ-OPÉRATIONNELLE

Diagnostic sur le potentiel local  
Evaluer l'opportunité du projet

## ÉTAPE 02

### Création

#### ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS

Modélisation économique du Tiers-Lieu

## ÉTAPE 03

### Activité Développement

#### ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Modélisation économique du Tiers-Lieu

#### COORDINATION / ANIMATION

Identifier les partenaires

Fédérer les partenaires  
Créer la structure de gouvernance  
Créer l'équipe d'encadrement

Intégration d'un réseau  
Animation de prestations  
Mise à disposition des services

#### COMMUNICATION

Informé sur le lancement du projet

Informé sur la création du lieu

Création de supports publicitaires  
Campagne de communication  
Création d'un site internet

#### ÉVÉNEMENTIEL

Réunion publique  
Eductour Tiers-Lieux référents

Journée portes ouvertes

Organisation de manifestations thématiques d'envergure

#### ATELIERS

Modélisation du projet  
Caractériser le projet immobilier  
Inventorier les usagers potentiels

Concevoir les documents cadres  
Elaborer une grille de tarifs

Formations, ateliers collaboratifs

#### BILAN ÉVALUATION

Dimensionner l'offre aux usagers  
Imaginer l'animation du lieu

Elaborer un budget prévisionnel

Remise en question, flexibilité, modularité des services

#### INVESTISSEMENT

Construction du projet immobilier

Aménagement des locaux  
Acquisition,  
Installation des machines

Nouvelles acquisitions pour répondre aux besoins exprimés

## Action 4.

# S'inspirer de Tiers-Lieux référents

## CYCLE 01 Positionner le projet

0,5 jour

### ATELIER 1. RÉUNION DE CADRAGE

Travail sur les attentes. Présentation de références similaires  
Visite d'espaces et compréhension des différentes activités.

**Outils :** Animation collaborative permettant l'expression des attentes de chaque acteur

0,5 jour

### ATELIER 2. DÉFINITION DU LIEU ET DE SON IDENTITÉ

Travail sur les attentes. Présentation de références similaires  
Visite d'espaces et compréhension des différentes activités.

1 jour

### ATELIER 3. CONSTRUCTION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Comprendre les besoins et fédérer des acteurs locaux,  
Comprendre et répondre aux attentes des futurs usagers

**Outils :** Cartographie des parties prenantes du lieu et travail sur leur mobilisation

1 jour

### ATELIER 4. CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE SERVICES

Rédaction des usagers cibles et scénarios d'usages  
Définition de l'offre de services en fonction de l'étude des besoins

**Outils :** canevas de modèle économique, persona, scénarios d'usage, tableau cible/offre

### PHASE AUTO-FORMATION TUTORÉE.

5 jours

Ateliers participatifs pour exposer la vision et le cadre du projet et impliquer les acteurs locaux à la démarche de co-construction.  
Diagnostic sur les besoins des acteurs locaux

Phase  
01.



➔ *Exemple d'un programme  
d'accompagnement par une formation/  
action ADEPFO.*

## CYCLE 02

### Fonctionner et développer l'offre de Tiers-Lieu

*0,5 jour*

#### ATELIER 5. FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

Définir les organes opérationnels, décideurs, partenaires, membres.

Définir les rôles, les missions et le périmètre de décisions.

Retour d'expériences sur les modes de gouvernance existants.

Présentation d'outils de gestion et d'outils d'animation participative

*5 jours*

#### ATELIER 6. ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION

**L'animation :** Le fonctionnement au quotidien, les savoir-faire et savoir-être dans un espace collaboratif, organisation des animations et des événements

**Les moyens :** matériel, mobilier, machines pertinentes

**La tarification :** et le modèle économique associé

**Les Ressources Humaines :** Compétences nécessaires à la gestion, les animations et le fonctionnement du lieu

#### PHASE AUTO- FORMATION TUTORÉE.

*5 jours*

Recherche et rédaction des statuts  
Mise en place d'un organigramme  
du projet  
Diagnostiquer les besoins des  
acteurs locaux

Ce programme d'accompagnement a alterné des temps d'animation d'ateliers de travail en collectif, des temps de transfert de savoir-faire à l'équipe fondatrice du projet, des temps d'appui à l'animation du projet collectif et des temps d'analyses.

Elle a été conduite sous la forme d'une formation-action, permettant le transfert de compétences aux acteurs locaux mobilisés.

# CYCLE 03

## Consolider le projet

1,5 jours

### ATELIER 7. PRÉSENTATION D'UN PREMIER MODÈLE

- ➔ Définition de l'offre de services d'animation
- ➔ Co-construction d'un plan d'action de développement
- ➔ Appui à la définition de la stratégie de communication
- ➔ Méthode collaborative en utilisant l'outil mindmapping

1 jour

### ATELIER 8. COPIL DE BILAN ET RESTITUTION

Bilan de l'accompagnement par rapport aux attentes  
Validation du plan d'action et de la stratégie de communication

### PHASE AUTO- FORMATION TUTORÉE.

2 jours

Ateliers participatifs pour exposer la vision et le cadre du projet et impliquer les acteurs locaux à la démarche de co-construction.  
Diagnostic sur les besoins des acteurs locaux.

Phase  
01.



### *Le bon conseil*

Il est fortement conseillé que le territoire soit accompagné par un prestataire extérieur pour la mise en œuvre du projet, la Communauté de Communes Arize-Lèze a fait appel en 2017 aux "Imaginations Fertiles", gestionnaire d'un Tiers-Lieu référent sur Toulouse pour cette opération dans le cadre d'une formation-action. Il s'agissait de formaliser l'étape de validation et d'enrichissement du positionnement du projet prédéfini, comme un moyen de construire la dynamique locale avec les partenaires et les usagers.



# **Six exemples de Tiers-Lieux référents**



01



# Artilect Fablab Toulouse

## *Tiers-Lieu de production*

### **Artilect Toulouse, un lieu collaboratif pour apprendre et fabriquer presque tout !**

Artilect Fablab est un espace de 300m<sup>2</sup> ouvert à tous, situé en plein centre-ville de Toulouse. On y trouve de nombreuses machines de fabrication numérique comme des découpeuses et graveuses laser ou encore des imprimantes 3D, que l'on paie au temps d'utilisation.

Les ateliers sont gratuits pour les membres de l'association et permettent de s'initier à l'utilisation des machines. À eux ensuite de venir expérimenter.

C'est un lieu d'évènementiel où l'on reçoit des entreprises, des start-ups et des particuliers. Toujours dans l'esprit Fablab, ils utilisent ces machines pour fabriquer n'importe quel objet qu'ils pourront garder par la suite.

Vous pourrez aussi y travailler en coworking afin de partager vos idées et d'innover, en rencontrant des personnes de tous horizons.



## *Contact*

Artilect Fablab Toulouse  
10 Rue Tripière  
31000 Toulouse

<https://artilect.fr/>  
06 09 03 18 23 [contact@artilect.fr](mailto:contact@artilect.fr)



# Dynamo 32

02

## *Tiers-Lieu d'activités et de services*

A l'origine une pépinière d'entreprises, la Dynamo a su évoluer pour répondre aux besoins de ses occupants et aux nouveaux modes de travail.

La Dynamo est un Tiers-Lieu qui propose des espaces de travail (coworking, bureaux, ateliers, salles de réunion) et de nombreux services tels qu'un pôle image et son, un Fablab qui dispose d'un pôle couture et textile, une Coopérative d'Activité et d'Emploi et le réseau Soho Solo.

**La Dynamo est une Fabrique de Territoire, lieu ressources pour l'ensemble des Tiers-Lieux du département du Gers. Pour favoriser leur développement, elle coordonne et facilite la dynamique territoriale par :**

- ➔ L'impulsion d'un écosystème reliant les Tiers-Lieux sur le Gers
  - ➔ L'accompagnement des projets émergents et des Tiers-Lieux existants afin de
  - ➔ faciliter leur pérennisation
- La mise à disposition de ressources communes

## *Contact*

La dynamo 32  
6 rue Roger Salengro  
32000 Auch

<https://www.ladynamo32.fr>  
<https://www.facebook.com/ladynamodugers>  
06 30 45 46 02 t.barbe@gersdeveloppement.fr



03

# LabPlace

## *Tiers-Lieu de production*

**Lab Place est un Tiers-Lieu installé à Oust, dans le Couserans, et qui réunit un laboratoire de fabrication, un laboratoire d'apprentissage et un espace de coopération.** C'est un projet autant tourné vers les innovations que vers les rencontres, le faire ensemble et le partage des connaissances.

L'association Lab Place a vu le jour le 6 janvier 2016, portée par un collectif de citoyens aux parcours variés (designer, développeur web, oléologue, journaliste, artisans et artistes...). Depuis sa création, le projet développe un maillage territorial fort grâce aux actions réalisées avec l'ensemble de ses usagers et partenaires, et à son équipe engagée, qui intègre des jeunes en Service Civique, comme Conseiller Numérique et d'autres en stage.

Ce groupe régulièrement renouvelé participe à l'accueil des adhérents et à l'animation des ateliers, chaque jour d'ouverture.

L'objectif étant bien la montée en compétences des publics (des jeunes jusqu'aux seniors) sur des sujets comme : la création graphique, la protection des informations et données personnelles sur internet, la fabrication avec les machines à commande numérique, la maîtrise des outils et techniques pour télétravailler... Le Lab Place est inspiré par les sujets de FabCity et de design civique qui portent une nouvelle vision de l'organisation des territoires.

## *Contact*

LabPlace Tiers-Lieu  
Bâtiment La Longère Route d'Aulus  
09140 Oust

<https://www.facebook.com/lab.place.tierslieu>  
contact@lab.place



04

Rénova

## *Tiers-Lieu agricole*

**Rénova, un Centre de Ressources sur le Patrimoine Fruitier : au service du territoire entre Ariège et Garonne - Du greffon à l'assiette.** Depuis 25 ans, la Fédération Rénova (association loi 1901) développe des activités autour du Patrimoine Fruitier au service de la population; cela va de la prospection et l'étude des variétés locales, à la remise en pépinière et la création de châtaigneraies et de vergers traditionnels jusqu'à la valorisation des fruits par la transformation.

Installée dans la Zone d'Activité Intercommunale sur 1ha à Daumazan, une équipe composée de salariés, de formateurs-producteurs et de bénévoles organise des formations pour permettre à chacun, particulier et professionnel, de maîtriser les techniques d'arboriculture paysanne .

Un réseau de pépiniéristes au sein de Rénova offre au public et aux professionnels un large choix de plants de variétés fruitières.

Rénova gère également un programme d'accompagnement des porteurs de projet agricole : dans des espaces "Test" (pépinière et verger à Daumazan, châtaigneraie à Fabas) des travaux de mise en pratique sont réalisés pour parfaire la formation d'un jeune public qui souhaite s'installer sur la base de la biodiversité cultivée et de pratiques agro-écologiques .

## *Contact*

ZA Les Plagnes, route de Montbrun-Bocage  
09350 Daumazan-sur-Arize

<https://renova.arize-leze.fr>  
05 61 67 86 07 [renova@free.fr](mailto:renova@free.fr)





05

# Centre culturel de l'Arize

## *Tiers-Lieu culturel*

L'espace Culturel Arize-Lèze a été construit en 2013 par la commune des Bordes sur Arize. Sa vocation originelle de Tiers-Lieu culturel consistait à mobiliser un réseau des différents acteurs locaux, afin de créer un lieu ressources de créations musicales et artistiques accessible sur un territoire rural.

### **La structure a été conçue afin de pouvoir offrir des espaces de pratiques pluridisciplinaires :**

- ➔ Un espace musical composé d'un studio d'enregistrement et de répétition indépendant, un coin détente, une kitchenette et de sanitaires PMR, destinés aux activités à vocation musicales et audiovisuelles.
- ➔ Un espace théâtre composé d'une salle d'expression, de rangement, d'une loge et de sanitaires PMR. Il est destiné aux activités d'expressions corporelles, aux répétitions et stockage de la troupe de théâtre locale.
- ➔ Un espace scénique composé d'une salle de 134 m<sup>2</sup>, équipée d'un système d'éclairage (projecteurs et console), d'une scène podium de 27 m<sup>2</sup> et de sanitaires PMR. Il est destiné aux activités de répétitions, représentations, conférences, concerts, rencontres et manifestations à vocation culturelle.

L'objectif de l'équipement à moyen terme est d'affirmer sa fonction de lieu ressources afin d'ouvrir l'espace à la création et l'expression culturelle et l'accueil de résidences d'artistes notamment dans le cadre de "La Fabrique à Projets Jeunes" en partenariat avec le Tiers-Lieu de Lézat.

## *Contact*

Lieu dit Marveille  
09350 Les Bordes sur Arize

06 30 70 55 09  
[espaceculturel.arize-leze@leolagrangre.org](mailto:espaceculturel.arize-leze@leolagrangre.org)



06

# Les Imaginations Fertiles

*Tiers-Lieu d'activité, de services et de production*

## ➔ Animation collaborative de réseau

Hackaton, accélérateurs de projets, jardin partagé, événement participatif... nous explorons sur tous les terrains les démarches d'animations collaboratives et participatives. En tant que coopérative et plus encore projet collectif, la collaboration s'expérimente à tous les niveaux de notre structure et au sein de tous les projets ! Avec IF, l'animation collaborative du réseau est transversale et décloisonnée entre les usagers et les secteurs d'activités, permettant ainsi les « rencontres improbables » les échanges et l'émergence de projets insoupçonnés !

## ➔ Une méthodologie créative

L'innovation que nous vous proposons est un parcours, une innovation qui se vit plus qu'elle ne s'étudie. Il s'agit d'une innovation reposant sur une approche globale (combinaison de toutes les formes d'innovation), relevant du collaboratif (open innovation), fondée sur la vitesse de conception et la primauté de l'expérimentation.

## ➔ Un espace événementiel

Nous sommes partis de notre expérience en méthodologie de créativité par le design et l'animation collaborative pour arriver à la conception et l'aménagement d'un espace de 120 m<sup>2</sup> entièrement consacré à des sessions d'innovation créative et d'intelligence collective. Ici chaque mobilier a été pensé en interaction avec les usagers, designers et artisans, pour aboutir à un espace adapté pour faire jaillir des idées dans un climat collaboratif.



## *Contact*

Tiers-Lieu de Bellefontaine  
2 rue Raymond Lizop 31100 Toulouse

*<https://www.imaginationsfertiles.fr/>*  
05 61 40 92 16 [contact@imaginationsfertiles.fr](mailto:contact@imaginationsfertiles.fr)

**Caractériser le  
projet immobilier**

**étape  
01**

**Action .1**

*Localiser l'implantation de l'équipement*

**Action .2**

*Calibrer les espaces*

**Inventorier  
les usagers  
potentiels**

**étape  
02**

**étape  
03**

**Action .1.2**

*Cerner et répondre au profil des usagers  
d'un coworking*

**Action .3.4**

*Cerner et répondre au profil des usagers  
d'un Fablab*

**Action .5.6**

*Cerner et répondre au profil des usagers  
des espaces partagés*

**Dimensionner  
l'offre aux usagers**



**phase**  
**02**

**La création  
du Tiers-Lieu**

A photograph of a modern office interior with large glass windows. In the foreground, a man with glasses and a beard is sitting on a wooden bench, reading a book. A woman with long dark hair is sitting in a wooden chair, talking on a mobile phone. The scene is brightly lit, and the office has a clean, contemporary feel with wooden accents.

# Étape 1.

## **Caractériser le projet immobilier**

# Action 1.

## Localiser l'implantation

## de l'équipement

➔ *Après avoir déterminé les différents axes de modélisation, il s'agit, pour donner vie au projet, d'engager la dynamique sur un choix de localisation.*

### 1 La réhabilitation d'un local existant

Ou mutualisation d'espaces avec d'autres structures dans un lieu normalisé (espaces utilisés), un lieu "transformé" (maison, local artisanal), un lieu "reconquis" (bars, friches, espaces publics ...) ou un lieu devenu "partagé" (Poste, gare SNCF ..).

### 2 L'élaboration d'un projet d'une construction neuve

Le projet d'implantation doit prendre en compte certains critères de réussite tels que la faisabilité de branchement à la fibre optique THD ou la proximité d'un lieu de vie équipé en commerces et services à proximité.



### Objectifs

Définir une première ébauche en besoin d'espaces  
Planifier un éventuel phasage d'aménagement  
Trouver un espace accessible et adapté au projet  
Identification des différents sites d'implantation

### Moyens

#### RECENSER LE FONCIER ←

et les locaux sous-utilisés ou vacants sur le territoire

#### ÉLABORER UN CAHIER DES CHARGES ←

des besoins

#### RÉALISER UNE ÉTUDE ←

foncière et architecturale

#### ANALYSER L'ENVIRONNEMENT ←

de proximité à plus-value

#### DÉTERMINER L'ACCESSIBILITÉ ←

en mobilité douce et en modes de transports individuels ou collectifs



# 2 Action 2.

## Calibrer les espaces

➔ *Concevoir une première définition des espaces en fonction des usages pressentis tout en maintenant l'aspect multifonctions du projet, déterminer les points forts et faibles dans le cas d'un bâtiment préexistant.*

La réalisation d'une étude d'aménagement est incontournable afin d'évaluer les dimensionnements, la répartition des espaces et le respect des normes.

Le calibrage des espaces peut être estimé de façon intuitive, mais une étude préalable des besoins des usagers semble opportune. Il s'agira toutefois de faire preuve de pragmatisme.



### Objectifs

- Dimensionner le projet et les surfaces préconisées
- Modularité
- Anticiper les conflits d'usages
- Anticiper les scénarii d'évolution
- Respecter les normes sur la dépense énergétique, l'accessibilité, la sécurité et l'incendie

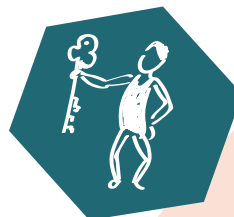
### Moyens

RENCONTRES ←

RÉALISER UNE ÉTUDE ←  
d'aménagement

CONSULTER LES SERVICES ←  
liés au respect des normes

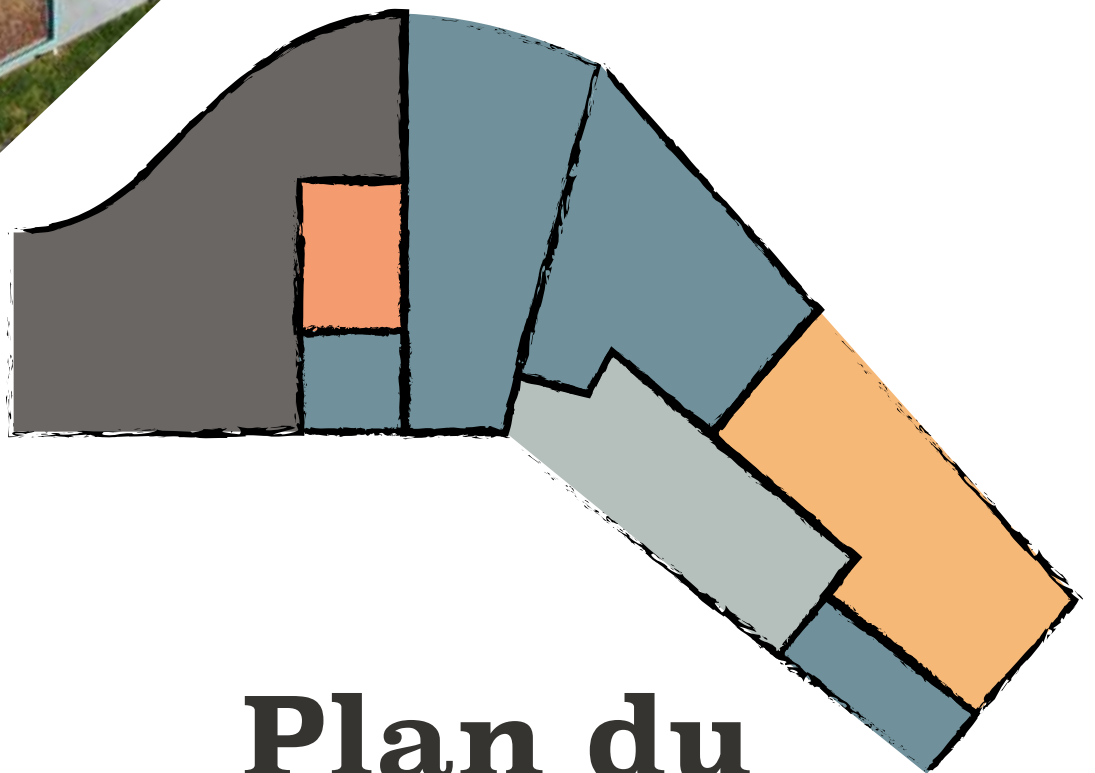
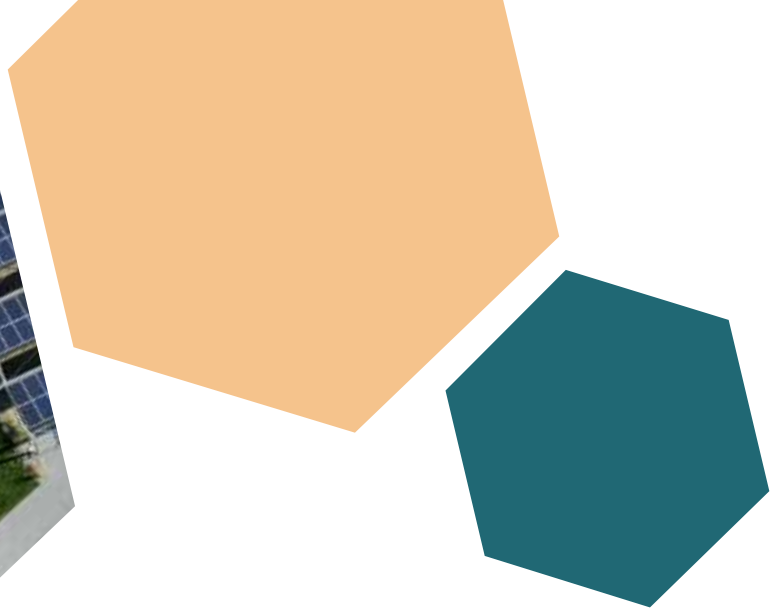
TABLEAU DE BORD ←  
sur la construction du projet



Phase  
02.

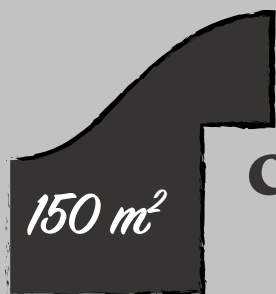






# Plan du Tiers-Lieu Arize-Lèze

Le Tiers-Lieu Arize-Lèze a été conçu dans l'objectif de favoriser l'interaction entre bureaux partagés et ateliers de prototypage.



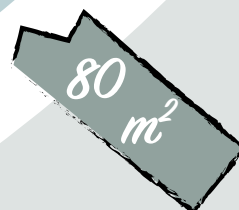
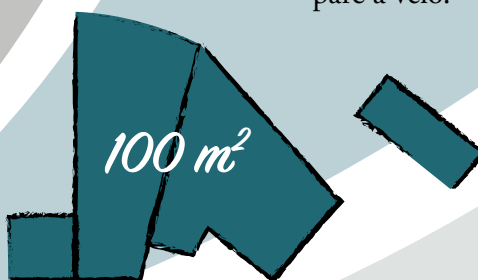
# L'espace coworking

17 postes de travail

Cet espace a été imaginé ouvert au monde extérieur et aux usagers occupants, 17 bureaux partagés, fixes ou nomades, composent cet « open space ». Chaque poste isolé par des parois isophoniques est équipé en mobilier, écran, et chaise ergonomique pour un confort optimal. De grandes baies garantissent une belle luminosité.

# Les espaces communs

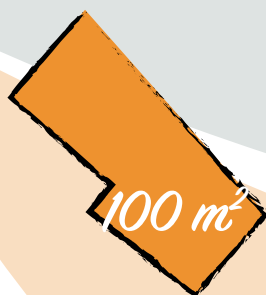
Les espaces mutualisés se composent d'un hall d'accueil (100 m<sup>2</sup>) incluant :  
- en intérieur : une partie détente, un coin cuisine, un point reprographie, un local de stockage, des sanitaires et une cabine isoiloir avec un accès au Très Haut Débit Pro (100 Mo) filaire ou WIFI ;  
- en extérieur, 8 bornes de recharge pour véhicules électriques et un parc à vélo.



# L'atelier numérique

15 postes de travail

Cet atelier est un espace de découverte et d'expérimentation. Il offre un éventail de savoirs faire, d'outils et de machines numériques ou traditionnelles afin de répondre aux besoins d'usagers les plus hétéroclites. Le matériel se compose de 2 machines découpe laser graveuses, 5 imprimantes 3D (dont 2 PLA, 2 Résine et 1 Carbone), 1 scanner 3D, 1 traceur grand format, 1 fraiseuse numérique, 1 découpeuse vinyle, 1 brodeuse, 1 laboratoire électronique.



# L'atelier bois et l'espace de création

12 postes de machines

Le volume de l'atelier bois permet la réalisation de structures manuelles de tous types (bois, métal, ...), il est équipé de multiples outils électroportatifs, d'une scie circulaire, une cabine d'aspiration. L'espace de création offre quant à lui une polyvalence aux usagers qui souhaitent organiser des ateliers ou des réunions dans un lieu atypique.

Local central, insonorisé et équipé d'un matériel de vidéo projection et d'un paperboard destiné à accueillir des réunions, entretiens, séminaires, formations, ...

# La salle de réunion



18 places

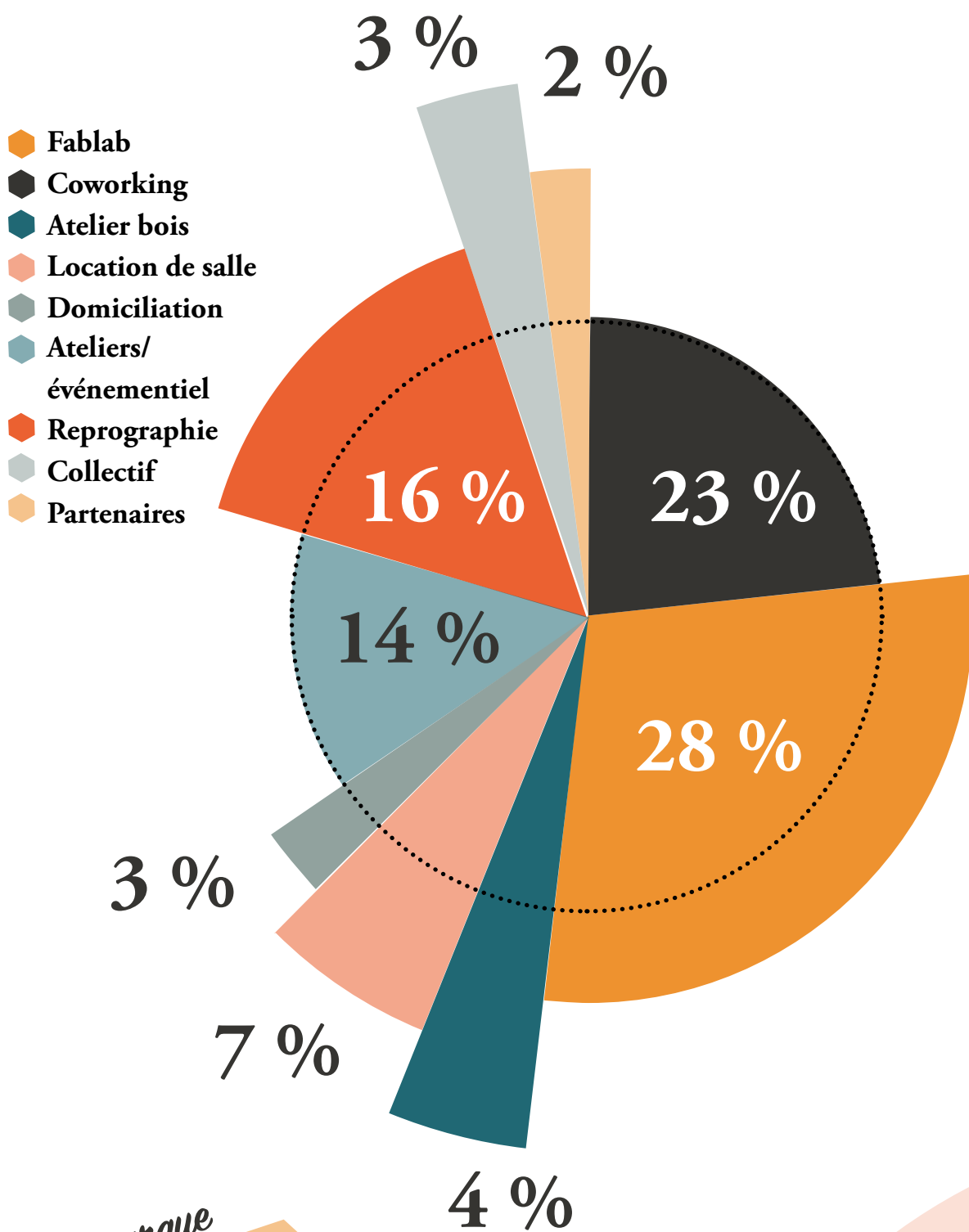
# Inventorier les usagers potentiels

## Étape 2.

**Point d'ancrage de la médiation numérique, le Tiers-Lieu s'adresse à un public diversifié aux besoins hétéroclites et multiples, à savoir :**



# RÉPARTITION DES USAGES SUR LE TIERS-LIEU ARIZE-LÈZE



## Remarque

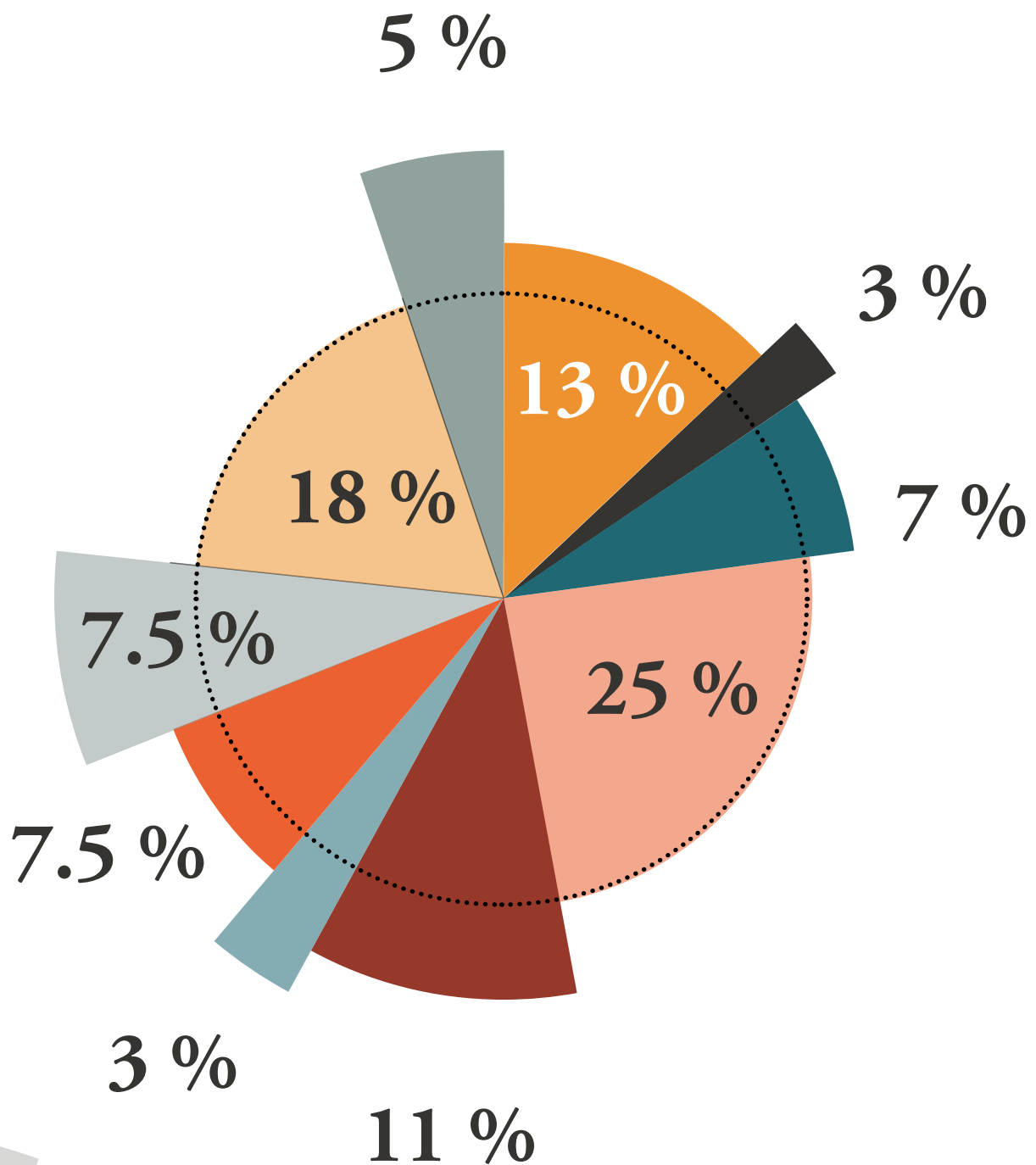
Le graphique de fréquentation par services nous permet de constater deux points essentiels :

**Le Fablab draine plus de public et plus de visites**

**Le coworking quant à lui génère le plus de recettes.**

**Phase  
02.**

# CATÉGORIES DES USAGERS SUR LE TIERS-LIEU ARIZE-LÈZE



- Les professionnels (entrepreneurs-téletavailleurs)
- Les collectifs
- Les associations
- Les étudiants
- Les visiteurs curieux
- Les demandeurs d'emploi
- Les scolaires
- Les bricoleurs et testeurs Fablab
- Les retraités
- Les artistes et artisans d'art



## Étape 3.

**Dimensionner  
l'offre aux  
usagers**





**L'offre de services dans un Tiers-Lieu doit être renouvelée périodiquement corrélativement aux besoins exprimés par ses usagers.**

**Il s'agit, pour autant, de bien cerner certains profils types afin de pouvoir proposer des prestations correspondant aux besoins classiques identifiés sur de nombreuses structures.**

**De nouveaux concepts de services apparaissent dans ce monde numérique en perpétuel renouvellement, les Tiers-Lieux novateurs bénéficieront d'une attractivité accrue.**

## Action 1.

# Cerner le profil des usagers d'un coworking

*Développer un réseau professionnel en Ariège en louant un bureau au loyer peu onéreux.*



**Romain**

32 ans

**Jeune architecte**  
récemment installé en Ariège, venant de Toulouse

*Rompre avec l'isolement professionnel, se faire du lien social et éviter un trajet pendulaire contraignant et fatiguant.*



**Frédéric**

45 ans

**Informaticien**  
Télétravailleur pour un groupe informatique

*Bénéficier d'une bonne connexion internet et d'un atelier de prototypage pour les projets scolaires*



**Anton**

46 ans

**Etudiant**  
en architecture

*Avoir un environnement de travail calme. Permet de séparer le temps de travail du temps loisir.*



**Murielle**

37 ans

**Entrepreneuse affirmée**  
en informatique

*Ne pas être seul et se faire du réseau. C'est essentiel en Ariège.*



**Marc**

28 ans

**Bénévole associatif**

*Une bonne connexion internet et des conseils professionnels dans le montage de dossier de candidature.*



**Sonia**

35 ans

**Commerciale**  
en recherche d'emploi

**Phase 02.**

# Action 2.

# Répondre aux besoins des usagers d'un coworking

## ESSENTIEL

Bureaux partagés et/ou individuels  
Espace isolement  
Cloisons modulables  
Capacité d'accueil suffisante  
Zones délimitées avec étagères ou bibliothèques.

**Respect des normes :**  
Accessibilité, sécurité, incendie, dépense énergétique, toilettes

Ecrans, lampes  
Imprimante copieur  
Cuisine partagée  
Machine à café  
Salle de réunion  
Vidéoprojecteur  
Paperboard

Adhésion  
Accès au Très Haut Débit sécurisé  
Accès à la téléphonie  
Espaces de vie collective  
Horaires d'ouverture garantis, fixes et larges  
Tarification adaptée

## SOUHAITÉ

Espace de création/animation  
Espaces vides  
Parkings sécurisés  
Bureaux fermés  
Des espaces extérieurs

Caisson de rangement  
Ordinateur  
Chaise ergonomique  
Douche  
Salle de jeux  
Abonnement Téléphonie  
Possibilité de reprographie

Personnel d'accueil, fabmanager, domiciliation juridique, boîte aux lettres, pass encadré 24h/24h et 7j/7j, bornes de recharge électrique, services et commerces à proximité (dont crèche, garderie, école)  
Accès : cycles, voitures, transports en communs  
Lien avec économie locale (restauration, producteurs bio ou locaux, foodtruck ...)  
Espace "vitrine" avec permanences et séances d'information des partenaires  
Bon fonctionnement du lieu : ménage, propreté, gestion des fluides (eau, électricité, chauffage, consommables), tri, réutilisation et recyclage, surveillance, entretien et maintenance

## A ÉVITER

Nuisances sonores

Des bureaux trop grands (limitant l'agencement)

Tarifs trop onéreux ou trop bas  
Assistanat excessif des usagers

- Agencement/mobilier
- Matériel/équipement
- Services



# Le rôle des Tiers-Lieux sur le télétravail

La pandémie a accéléré la tendance de la fragmentation du lieu de travail engagé depuis plusieurs années et a accentué la dissociation entre lieu de travail et lieu de résidence.

*Focus*

**Phase  
02.**



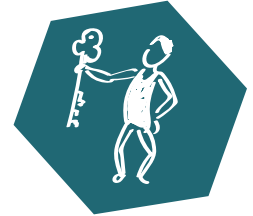
## Objectifs

Accueillir des télétravailleurs dans ces espaces  
Diversifier le modèle économique grâce à la cible des télétravailleurs  
Sécuriser l'investissement grâce à une démarche de « pré commercialisation »

## Moyens

### RECENSER LES BESOINS ←

et les attentes des entreprises du territoire et de la métropole toulousaine (salle de réunion, visioconférence...)



### BÂTIR UN CAHIER DES CHARGES ←

(services, aménagements, grille tarifaire...) avec les employeurs afin que ces futurs espaces soient en adéquation avec les attentes

**Le développement du télétravail durant la crise sanitaire va modifier les pratiques des salariés et des employeurs, et les Tiers-Lieux peuvent être une réponse aux enjeux des conditions de travail qui ne sont pas nécessairement optimales lorsque l'on travaille à domicile.**

En novembre 2019, la DARES évaluait à 7,2% le taux de salariés français qui pratiquaient le télétravail (seulement 3% des salariés le pratiquent de manière régulière au moins 1 fois / semaine<sup>1</sup>). 16 mois plus tard, ils sont désormais plus de 30% des salariés français à avoir basculé en télétravail avec de grandes disparités territoriales (41% des actifs télétravaillent en Ile de France contre seulement 11% en Normandie<sup>2</sup>).

Aujourd'hui le télétravail « organisé » est amené à se pérenniser dans les organisations avec des externalités positives pour les organisations, les salariés et la société. Pour les organisations, les expériences montrent que le télétravail permet d'améliorer le management, diminuer l'absentéisme, augmenter la productivité des salariés et réduire les coûts de l'immobilier (avec pour conséquence directe un marché du bureau en cours d'ajustement dans les grands centres urbains). Pour le salarié le télétravail favorise un meilleur équilibre vie privée/professionnelle et permet de déconnecter le lieu de travail du lieu d'habitation, source d'installation d'actifs dans les territoires périurbains et

ruraux. Enfin pour la société, le télétravail permet de limiter les déplacements pendulaires domicile-travail avec pour conséquence directe une réduction des émissions de GES.

En ce sens, l'instauration durable du télétravail au sein des organisations représente une opportunité pour les Tiers-Lieux d'accueillir un nouveau public : les télétravailleurs salariés. Les inégalités en matière de conditions de travail à domicile sont apparues durant les confinements successifs. Si l'employeur a bien une obligation d'assurer santé et sécurité de ses salariés, il reste difficile pour ce dernier de s'assurer de bonnes conditions de travail au domicile.

C'est pourquoi, pour des questions de santé au travail mais aussi d'équité, le Tiers-Lieu peut apparaître à certaines conditions comme un environnement de travail alternatif potentiellement adapté aux situations de télétravail à domicile (à condition de travailler en amont sur l'offre de service et les aménagements à prévoir pour accueillir les télétravailleurs).

<sup>1</sup>Enquête DARES « quels sont les salariés concernés par le télétravail » Novembre 2019

<sup>2</sup>Enquête ODOXA « Baromètre des économies régionales confinées » Avril 2020



**Action Logement, organisme d'utilité sociale à gestion paritaire, gère depuis plus de 60 ans le lien emploi/logement au profit des salariés des entreprises du secteur privé. Avec le développement du télétravail, Action Logement Occitanie (Direction régionale pilote du programme en France) s'est saisie de l'enjeu des conditions de travail au sein des différents Tiers-Lieux en développant le programme de Corpworking (contraction entre Corporate et coworking).**

Dans ce contexte le modèle de « Corpworking » ambitionne de répondre au défi de la montée en charge du télétravail en répondant aux enjeux des salariés, des employeurs, des partenaires sociaux et territoriaux.

**Les objectifs sont nombreux :**

- ➔ **RÉDUIRE LA FRACTURE TERRITORIALE**  
en créant des lieux en périphérie de Toulouse
- ➔ **BÂTIR DES LIEUX PROPICES AU TÉLÉTRAVAIL**  
en normant les besoins des employeurs
- ➔ **CRÉER DES LIEUX ÉCONOMIQUEMENT VIABLES**
- ➔ **RAPPROCHER LE TRAVAIL DU LIEU DE VIE DES SALARIÉS**

L'originalité du programme réside sur la prise en compte du besoin des entreprises en matière de sécurisation de données, de conditions de travail, d'aménagements, de services... pour construire un cahier des charges dans lequel les futurs espaces de corpworking devront s'inscrire.

Bien que la cible principale de ces espaces demeure les télétravailleurs des entreprises, le lieu sera ouvert à d'autres profils (indépendants, associations, entreprises du territoire...) gardant ainsi la philosophie du Tiers-Lieu.

**Phase  
02.**



# Le concept fédérateur innovant : **Le corpoworking d'Action Logement**

## **Le premier site de copoworking : Gimont**

1er site de corpoworking qui devrait ouvrir ses portes dans l'agglomération toulousaine, il s'agit des anciennes usines de la Comtesse du Barry à Gimont. Situé à 30 min de la métropole toulousaine, le long de l'axe nord-ouest en direction de la zone aéroportuaire, le site accueillera les salariés des entreprises présentes sur la métropole toulousaine ayant contribué à l'élaboration du cahier des charges avec Action Logement.

## Action 3.

# Cerner le profil des usagers d'un Fablab

*Autonome, elle recherche un espace avec une découpeuse et graveuse laser pour développer son activité professionnelle*



*Nicole*

61 ans

**Entrepreneuse**

Intervenante auprès de la petite enfance

*Avoir une flexibilité et accès à des logiciels qu'elle n'a pas à la maison.*



*Alice*

14 ans

**Collégienne**

Fait l'école à la maison

*Recherche un savoir-faire et des machines innovantes*



*Jean-Louis*

39 ans

**Entrepreneur**

Recherche à breveter et prototyper son projet

*Réaliser à moindre coût avec une expertise des décors pour leurs mises en scène.*



*Raphaël*

30 ans

**Membre de la troupe de théâtre**

«Les Déjantés de la Lèze»

*Recherche des activités ludiques pour rompre avec l'isolement et l'ennui*



*Michel*

81 ans

**Retraité**

Amateur du travail du bois, sculpture

*Recherche un atelier bois et un espace de création pour développer son activité.*



*Laura*

24 ans

**Artisan**

Meilleure apprentie de France

**Phase 02.**



# Action 4.

## 4 Répondre aux besoins des usagers d'un Fablab

### ESSENTIEL

Atelier de grande capacité d'accueil  
Isolé ou éloigné du coworking  
Modulable

#### Respect des normes :

Accessibilité, sécurité, incendie  
dépendance énergétique, toilettes  
bac évier à usage exclusif

Imprimante 3D (filament, résine)  
Découpe laser  
Ordinateur haute performance  
Logiciels adaptés aux machines  
Un espace climatisé pour la découpe laser  
Trousse de secours

Adhésion  
Accès au Très Haut Débit sécurisé  
Accès à la téléphonie  
Espaces de vie collective  
Horaires d'ouverture garantis, fixes et larges  
Tarification adaptée

### SOUHAITÉ

Des agencements modulables permettant des rangements faciles

Atelier bois  
Cabine d'aspiration  
Fraiseuse numérique, Brodeuse Numérique, Scanner 3D et logiciel Scan A1, Imprimante Grand Format  
Fourniture matériaux, Plotter de découpe  
Solutions de Cloud 'Adobe  
Casque réalité virtuelle, Drones  
Grande table de création  
Kit atelier préparé pour tous types de publics

**Encadrement par Fabmanager** formé à la Sécurité au Travail  
**Accès :** cycles, voitures, transports en communs. grand parking et accès atelier facilitant les déchargements  
**Mise en réseau** (artistes, artisans, entrepreneurs, ...)  
Une signalétique visible par machines  
Des pancartes explicitant les tarifs de machines et consommables  
**Bon fonctionnement du lieu** ménage, propreté, gestion des fluides (eau, électricité, chauffage, consommables), tri, réutilisation et recyclage  
Surveillance, entretien et maintenance

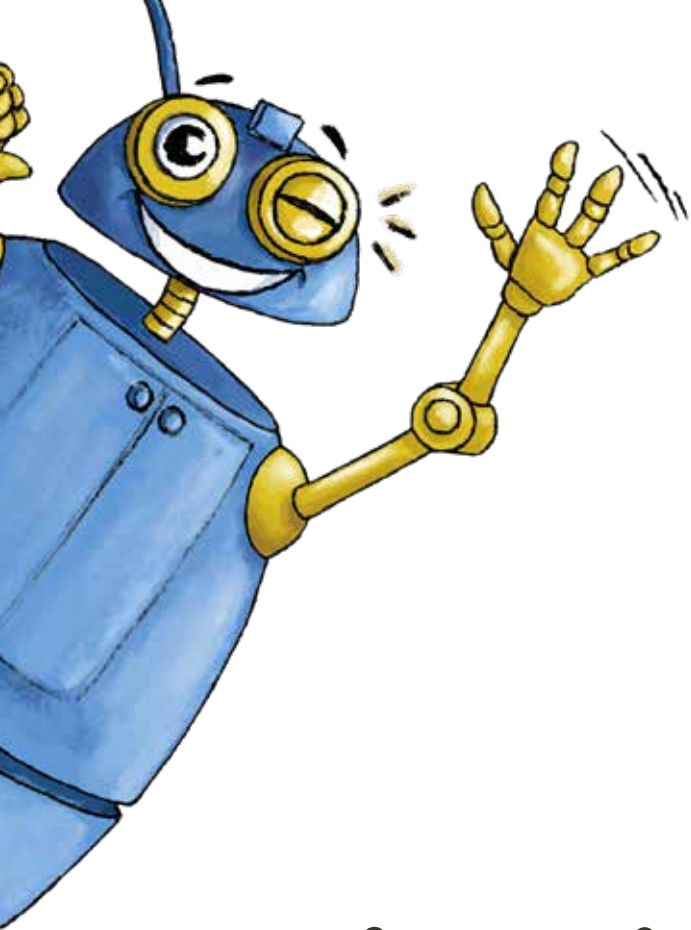
Espaces trop restreints, ventilation trop faible, fenêtres qui ne s'ouvrent pas

### A ÉVITER

Matériel de mauvaise qualité ou non conforme aux besoins

Tarifs trop onéreux ou trop bas  
Assistanat excessif des usagers  
Stockage des données et/ou du matériel des usagers

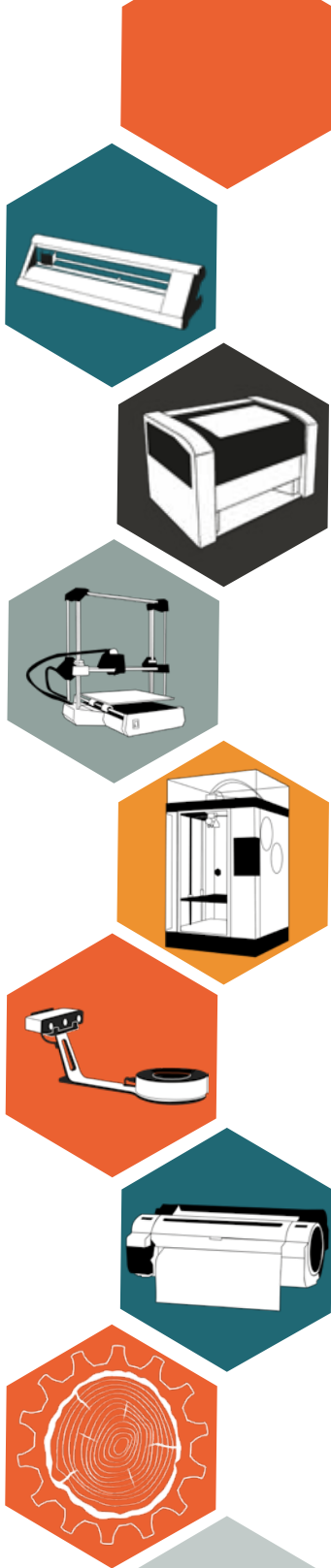
- Agencement/mobilier
- Matériel/équipement
- Services



# **L'équipement incontournable dans un Fablab**

**2 types d'ateliers semblent être incontournables dans l'équipement d'un Fablab polyvalent : un atelier permettant la programmation de composants électroniques grâce aux cartes programmables ARDUINO et un atelier bois contenant de l'outillage permettant tous travaux artisanaux, des équipements de protection, des outils électroportatifs et divers.**

**Phase  
02.**



### *Plotter de découpe vinyle*

Un scalpel piloté par ordinateur. La découpe se fait grâce à un fichier vectoriel.

### *Découpeuses et graveuses Laser*

Permettent de travailler sur des plaques de bois, de plexiglas, du carton, du papier mais aussi certains tissus et sur du cuir.

### *Imprimante 3D à dépôt de filament*

Grand format (300 x 300 x 400 mm), précise (de 100 à 400 microns). C'est une machine polyvalente, fiable et très facile à régler ce qui est primordial dans un Fablab où le but premier est de faciliter l'accès aux machines à tous les publics.

### *Imprimantes 3D HR*

Ces imprimantes 3D à résine ou à filament fonctionnent sous le principe de la fabrication additive. Ce processus permet de créer des objets de tout type, des prototypes aux simples pièces, en passant par des produits de haute technicité.

### *Scanner 3D*

Il numérise des pièces en 3D et permet d'obtenir un modèle imprimable et/ou modifiable.

C'est un gain de temps considérable comparé à la modélisation pure. Il participe également à rendre les usagers plus autonomes.

### *Traceur grand format*

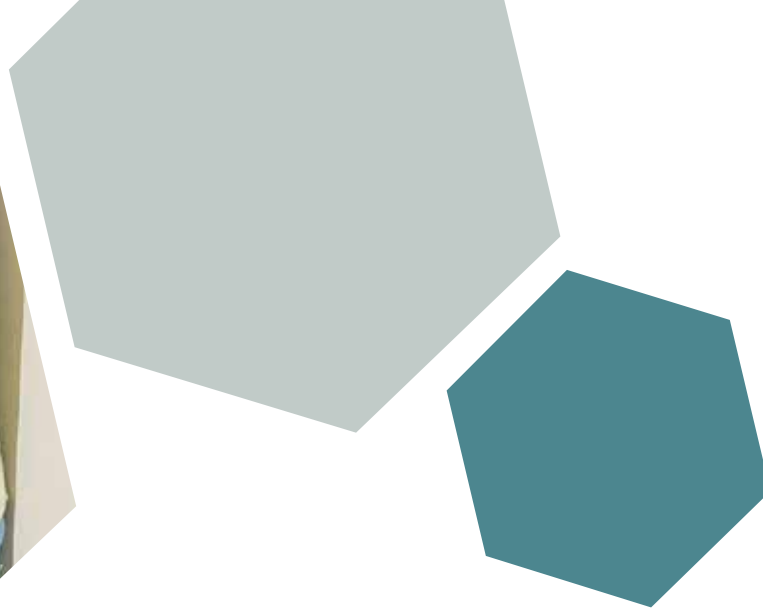
Pour imprimer sur grands formats d'une largeur maximale de 60 cm sur papier, bâche, adhésif.

### *Atelier bois*

Contenant de l'outillage permettant tous travaux artisanaux, des équipements de protection, des outils électroportatifs et divers.

### *Le bon conseil*

Essayant d'orienter le public vers des logiciels de création gratuits, il faut proposer aux usagers du Fablab des logiciels très performants comme Illustrator, Photoshop et Indesign de la suite Adobe pour les créations graphiques, Rhinocéros pour la modélisation 3D et Zbrush pour le modelage 3D. Ces logiciels ont un coût mais leur utilisation quotidienne montre que l'on peut difficilement faire sans. Pour faire tourner ces différents logiciels plus ou moins gourmands, il faut également moderniser le matériel informatique du pôle qui actuellement montre ses limites.



# FabManager

## son profil de poste

### Missions confiées

- ➔ **GESTION** de l'espace de prototypage (Fablab)
- ➔ **FORMATION** des personnes autorisées à utiliser les équipements s'y trouvant
- ➔ **ANIMATION** de cet espace
- ➔ **ASSISTANCE** aux personnes utilisatrices et aux projets en phase de prototypage

*Un concept innovant*

“Manufactures de proximité” est un label octroyé par l'Etat à des Tiers-Lieux dédiés à la production avec **ateliers de fabrication**, qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle, qui se destinent en priorité à des entrepreneurs (TPE, artisans...) en leur donnant accès à des machines mutualisées, un écosystème de compétences et un environnement dynamique, propice à la création et au développement de leur activité.

# Gestion

- ➔ **Gérer et maintenir ces équipements** dans le respect des normes environnementales et de sécurité
- ➔ **Assurer la gestion technique et administrative** du lieu (accès, inscriptions, ...)
- ➔ Gestion, saisie et affichage des **plannings d'occupation**
- ➔ **Travail en réseau** avec les autres Fablabs.
- ➔ **Responsable des achats** sur le Fablab et gestion des stocks
- ➔ **Devis et facturation prestations Fablab** : élaboration, édition, envoi et suivi des devis
- ➔ **Gestion des conventions** avec collaborateurs et partenaires
- ➔ Suivi et veille au respect des **dépenses budgétaires**

# Animation

- ➔ **Assurer l'accueil et l'information** des utilisateurs et notamment des débutants  
Organiser et animer des **ateliers créatifs**
- ➔ **Encadrer des actions d'animation** en partenariat avec le Collectif
- ➔ Participer à l'élaboration de **supports de communication** et de valorisation du lieu
- ➔ Créer et organiser **des événements** (parcours découvertes, challenges, ateliers thématiques, ateliers touristiques...)
- ➔ **Documentation**

*Activités et  
tâches exercées  
sur le poste*

# Formation

- ➔ **Concevoir et dispenser des formations** d'initiations, individuelles ou collectives, pour expliquer le fonctionnement des équipements à disposition des utilisateurs du lieu
- ➔ **Accompagnement des entreprises**

# Assistance au prototypage

- ➔ **Veiller à la sécurité** des utilisateurs du lieu
- ➔ **Accompagner** les entrepreneurs, porteurs de projets, étudiants, élèves, enseignants, chercheurs dans la réalisation de leurs projets
- ➔ **Développer des solutions** technologiques en fonction des projets
- ➔ **Veiller à la qualité** de l'ingénierie des projets
- ➔ **Assurer une veille** sur les nouveaux moyens de fabrication et de prototypage

## Action 5.

# Cerner le profil des usagers des espaces partagés

*Faire connaître son activité et sa passion et conquérir des clients*



**Emilie**  
33 ans

**Visiteur occasionnel**  
Naturopathe, intervenant au petit déjeuner networking

*Recherche du lien social et du réseau professionnel*



**Suzy**  
33 ans

**Participant événementiel**  
Motion designeuse, bénévole pour les événements du lieu

*Besoin d'un accès à un poste informatique pour consulter ses mails*



**Isabelle**  
41 ans

**Usager quotidien**  
Vendeuse

*Besoin d'être accompagné dans sa gestion numérique quotidienne*



**Khader**  
35 ans

**Habite à 5 min**  
Entrepreneur  
terrassier

*Recherche un espace agréable et une disponibilité de logiciels performants et innovants*



**Alain**  
28 ans

**Itinérant**  
Artiste  
Architecte

### Le bon conseil

#### Ergonomie et confort

L'usager doit se reconnaître dans le lieu, se l'approprier, garantissant sa fidélisation et son efficacité professionnelle. Préserver les conditions acoustiques optimales par un aménagement et un agencement isophoniques au sol, au plafond, et par cloisons mobiles ou espaces isolés. Privilégier la lumière naturelle avec vues sur l'extérieur et équiper de lampes et écrans basse luminescence. Assurer un renouvellement d'air et de confort thermique. Choisir des couleurs design sources de bien-être, de créativité, de partage et d'innovation. Préférer un mobilier de bureau confortable et générant une diversité dans les postes de travail. Aménager des espaces de travail en extérieur : patio, terrasse, jardin...

## Phase 02.

## Action 6.

# Répondre aux besoins des usagers des espaces partagés

## ESSENTIEL

Espace d'accueil  
Espace de restauration  
**Respect des normes :**  
Accessibilité, sécurité  
Incendie, dépense  
énergétique, toilettes

Machines à café et à thé  
Réfrigérateur avec espaces  
personnalisés  
Micro-ondes  
Tables et chaises en nombre  
suffisant  
Défibrillateur

**Adhésion**  
**Plateforme collaborative**  
**Accès au Très Haut Débit**  
Espaces de vie collective  
Horaires d'ouverture garantis,  
fixes et larges  
**Tarification adaptée**

## SOUHAITÉ

Coin « cosy »  
propice à la pause  
café  
Espace d'exposition

Four  
Ménagère  
Réfrigérateur  
Lave main  
Animaux de compagnie  
VMC Cuisine

**Personnel d'accueil**  
**Mise en valeur du réseau**  
Mutualisation des supports  
promotionnels  
**Bon fonctionnement du lieu**  
Ménage, propreté, gestion des  
fluides (eau, électricité, chauffage,  
consommables), tri,  
réutilisation et recyclage  
Surveillance, entretien et  
maintenance

## A ÉVITER

Nuisances  
sonores,  
Surabondance  
de mobilier

Un sol peu adapté  
aux passages  
fréquents

- Agencement/mobilier
- Matériel/équipement
- Services

**Identifier  
l'encadrement des  
activités**



**Structurer  
l'animation**



**Fonder des  
spécificités**





phase  
**03**


**L'animation  
du Tiers-Lieu**





# Étape 1.

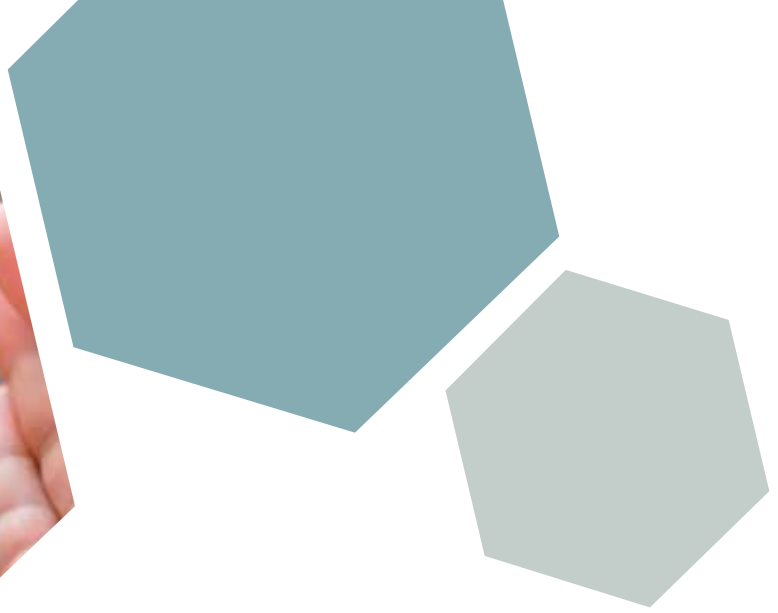
## **Identifier l'encadrement des activités**



**Il semble incontournable que le bon fonctionnement d'un Tiers-Lieu, son attractivité et son succès imposent une présence humaine et un encadrement de qualité, afin d'assurer au minimum les missions d'accueil et d'orientation des usagers ou des simples visiteurs.**

**Les fonctions de gestion administrative ou financière, d'animation ou de communication doivent être assurées par des savoir-faire de personnes qualifiées, compétentes ou expérimentées.**

**Enfin, comme tout établissement recevant du public, certaines tâches sont obligatoires (surveillance, entretien et maintenance, ménage, gestion des fluides (eau, électricité, chauffage, consommables), tri et recyclage.**



➔ *Les missions d'encadrement peuvent être assumées par des amateurs, bénévoles, regroupés ou pas en association ou en collectif, mais un encadrement professionnel avec du personnel interne ou des intervenants extérieurs semble plus pertinent. Une montée en compétences progressive peut être un gage de réussite.*

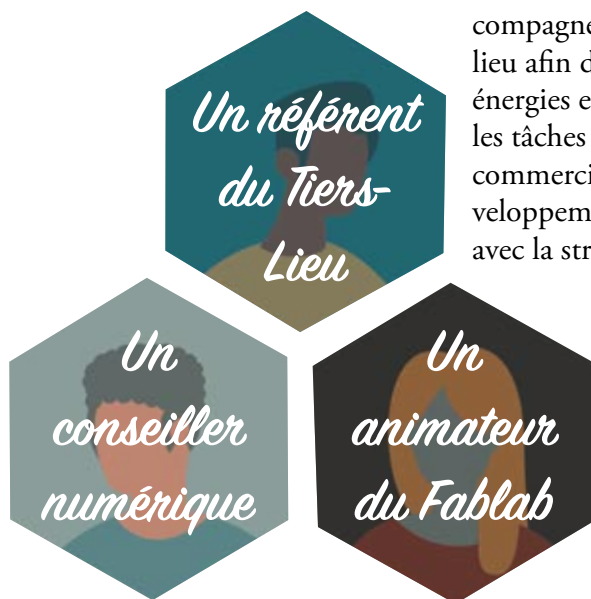
**Phase  
03.**

# UN ENCADREMENT PROFESSIONNEL PLURIDISCIPLINAIRE

Le référent est **l'élément central du Tiers-Lieu** : il accueille, informe, oriente et accompagne les usagers. Il coordonne la vie du lieu afin de cadrer les actions et capitaliser les énergies en vue de créer des synergies. Il assure les tâches administratives, de promotion et commercialisation, participe à la stratégie de développement, la veille financière, la co-gestion avec la structure de tutelle.

Le Fabmanager encadre la **formation et l'accompagnement des usagers**, il est responsable de la gestion logistique des ateliers du Fablab, il participe à la promotion et à la stratégie de développement, il coordonne et anime les activités. Il participe à l'élaboration du budget et au montage des plans de financement.

Il accompagne à la **mise en autonomie numérique**, à la promotion des dispositifs d'inclusion numérique, il encadre des formations, anime des ateliers, l'événementiel, il accompagne l'émergence de projets dans le cadre des activités créatives et collaboratives.



**Un collectif d'usagers forme une colonie de ressources intellectuelles et manuelles**, moteur d'activité et rouage fort dans l'encadrement du Tiers-Lieu. Ses membres apportent leur concours à l'amélioration du lieu, organisent des animations (repairs café), collaborent à l'offre de formations et participent aux actions de communication. Ces contributions bénévoles méritent d'être valorisées.

**Contrat de bénévole**



D'autres ressources humaines doivent être mises à disposition du Tiers-Lieu pour son bon fonctionnement : **sur les tâches d'entretien et de nettoyage des locaux**. Pour l'entretien et la maintenance technique : des fluides (eau, électricité, chauffage, consommables), le tri, la réutilisation et le recyclage, la surveillance, et maintenance du matériel. Pour la gestion administrative, comptable et les ressources humaines.

**Artistes ou professionnels** spécialisés pour l'animation d'activités ludiques et culturelles dans le cadre de manifestations.

**Prestataires de services** dans le domaine de la formation pour l'organisation de stages.

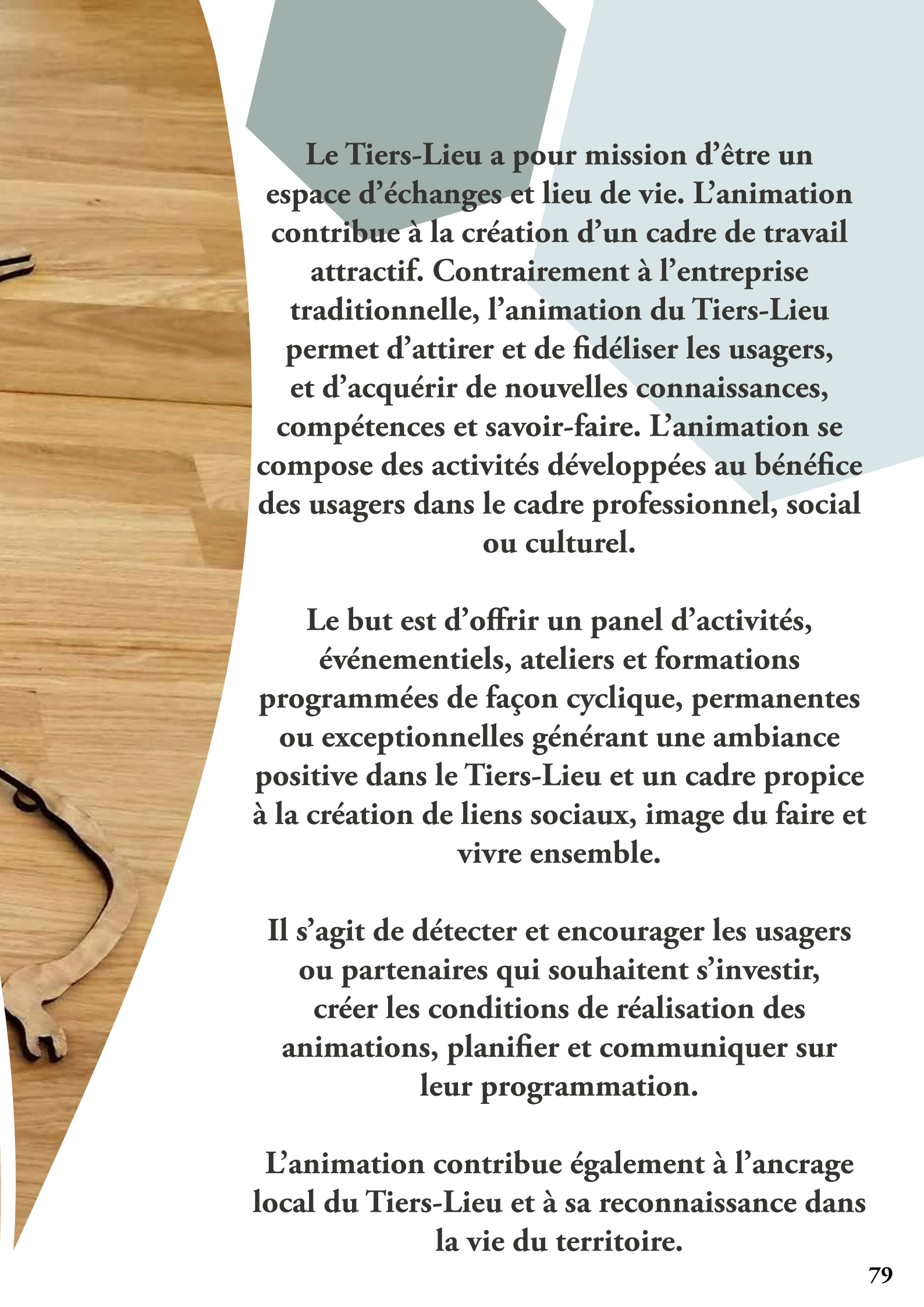
**Partenaires institutionnels** pour l'organisation d'événementiel dans les domaines de l'emploi, du social.

## DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

A hand is shown holding a wooden spider model on a wooden table. The spider is constructed from thin wooden strips, with a coiled body and long, thin legs. In the background, several circular wooden pieces are scattered on the table. A black hexagonal overlay is positioned on the right side of the image, containing the text 'Étape 2.' in white. The entire scene is framed by white curved lines.

**Étape  
2.**

**Structurer  
l'animation**



**Le Tiers-Lieu a pour mission d'être un espace d'échanges et lieu de vie. L'animation contribue à la création d'un cadre de travail attractif. Contrairement à l'entreprise traditionnelle, l'animation du Tiers-Lieu permet d'attirer et de fidéliser les usagers, et d'acquérir de nouvelles connaissances, compétences et savoir-faire. L'animation se compose des activités développées au bénéfice des usagers dans le cadre professionnel, social ou culturel.**

**Le but est d'offrir un panel d'activités, événementiels, ateliers et formations programmées de façon cyclique, permanentes ou exceptionnelles générant une ambiance positive dans le Tiers-Lieu et un cadre propice à la création de liens sociaux, image du faire et vivre ensemble.**

**Il s'agit de détecter et encourager les usagers ou partenaires qui souhaitent s'investir, créer les conditions de réalisation des animations, planifier et communiquer sur leur programmation.**

**L'animation contribue également à l'ancrage local du Tiers-Lieu et à sa reconnaissance dans la vie du territoire.**



## PORTES OUVERTES

Une fois par an est organisée une journée « portes ouvertes » à l'attention des usagers, habitants du secteur. L'occasion de créer **une journée d'échanges et une émulsion** entre passionnés, professionnels, amateurs, curieux.

## Quelques exemples d'ateliers et d'événementiels

### FORMATION PHOTOSHOP/ ILLUSTRATOR

Parce que l'apprentissage accompagne un individu tout au long de sa vie, des **cycles réguliers de formation aux logiciels PAO** peuvent être organisés. Il peuvent prendre la forme d'initiations ou de perfectionnements pour amateurs ou pros. L'occasion d'externaliser la formation par le biais de formateurs du métier, actifs et compétents.

Le principe de ces mois à thème est de **réunir des acteurs du territoire, professionnels, associatifs ou institutionnels sur une thématique particulière**. Les thèmes sont variés: la bande dessinée, les métiers d'art, les métiers du bois, la fabrication d'instruments de musique, les métiers et techniques du jeu vidéo,... L'idée est de faire découvrir les coulisses de la création, le travail qu'il y a derrière : l'objet de consommation quotidienne généralement appréhendé comme objet plaisir ou de loisir. C'est aussi l'occasion de mettre en avant des métiers peu connus, de valoriser la création et de créer du lien social.

### REPAIR CAFÉ

Le Collectif Comètes-Innovation et le Fablab du Tiers-Lieu Arize-Lèze organisent les ateliers Repair'café ! Le principe est de **lutter contre l'obsolescence programmée** de nos appareils électroménagers en apprenant à les réparer.

### MOIS THÉMATIQUES

# Phase 03.







**Étape  
3.**

**Fonder ses  
spécificités**



**Un Tiers-Lieu est un outil privilégié dans un territoire rural pour offrir à l'enfance et à la jeunesse des services et des espaces de découverte et d'apprentissage dans le domaine du numérique.**

**Un Fablab équipé de machines numériques performantes est une source intarissable permettant de proposer des animations éducatives ludiques, pédagogiques et didactiques aux structures scolaires ou périscolaires dans le cadre d'ateliers ou de stages.**

**Le concept de Tiers-Lieu se prête également à l'accueil et à l'accompagnement socio-professionnel des jeunes sur la base de services proposés par les partenaires institutionnels œuvrant dans ce domaine.**

# Des services au bénéfice de la jeunesse

## *Animations periscolaires*

Un partenariat a été conclu entre le Tiers-Lieu et la Fédération Léo Lagrange, délégataire des services Enfance Jeunesse afin d'organiser des ateliers scientifiques et techniques particulièrement avec le Fablab dans le cadre des vacances scolaires ou des temps d'accueil loisirs.

De la simple visite aux projets collaboratifs accompagnés, **les espaces sont ouverts gratuitement aux scolaires** pour la découverte de l'usage du numérique, vecteur de créativité et d'innovation.

Une offre de formation peut également être proposée aux enseignants et aux parents en corrélation avec les projets scolaires.

## *Animations scolaires*

## *Accueil mission locale*

Organisation de permanences sur le Tiers-Lieu afin d'**accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi ou de formation**, évaluer la demande, identifier les besoins et faire un point sur les compétences et la maîtrise de l'outil informatique. L'objectif consiste à encourager les démarches en ligne (création de boîte mail, rédaction de CV et lettres de candidature, déclaration mensuelle Pôle Emploi ...).

**Phase 03.**

*Quelques  
exemples de  
projets scolaires  
collectifs*



*Autour de 4 ateliers variés, mêlant théorie et pratique, l'essence de ces journées était de capter l'intérêt des enfants autour de la photographie et de son histoire.*

*École primaire*

➔ **Susciter l'éveil sur une technique**

**MOIS  
THÉMATIQUE  
SUR LA  
PHOTOGRAPHIE**

*Accompagnement par des artistes et une enseignante en arts plastiques sur la réalisation d'un projet à la découpe laser avec pratique de la linogravure, suivi d'une exposition dans le Tiers-Lieu.*

*Collège*

➔ **Concrétiser un projet de A à Z**

**INITIATION  
AUX ARTS**

*Projet pédagogique sur l'histoire de l'Égypte Antique, avec découverte des hiéroglyphes et animation d'ateliers pratiques pour la création de tablettes en terre et réalisation de masques découpés à la laser.*

*Périscolaire ALAE*

➔ **Mettre en pratique la théorie**

**HISTOIRE  
DE L'ÉGYPTE  
ANTIQUE**

*Organisation d'ateliers pratiques autour des métiers passionnants : sculpture sur bois, création en céramique, dorure à la feuille, gravure.*

*École primaire*

➔ **Découvrir des métiers et des savoir-faire**

**MOIS  
THÉMATIQUE  
DES MÉTIERS  
DE L'ART**

# La Fabrique à Projets Jeunes

Accompagnement  
fabrique  
à projets

La "Fabrique à Projets Jeunes", service créé en 2021 conjointement avec le Tiers-Lieu, est le fruit d'un appel à projet de l'INJEP « jeunes en milieu rural ».

Action financée à 100% durant 3 ans, co-animée par l'équipe du Tiers-Lieu, elle est destinée à accompagner les jeunes de 16 à 30 ans dans leurs projets individuels ou collectifs artistiques, culturels, événementiels ou économiques et les aider à intégrer l'ensemble des réseaux et dispositifs locaux.

Organisation d'ateliers les samedis ouverts aux jeunes entre 16 et 30 ans sur plusieurs thématiques :

Créer son identité visuelle ←  
Notions de devis et facturation ←  
Elaboration d'un CV ←

Samedi  
entreprendre

Caravane  
citoyenne /  
Forum jobs d'été

Délocalisation des services à la jeunesse dans le cadre d'une **itinérance sur différents villages** pour un accompagnement à l'insertion professionnelle : création de lettres de motivations ou CV. Le but est de préparer un **Forum jobs d'été** où différents employeurs locaux proposent des emplois saisonniers.

La fabrique à projets, en lien avec la communauté de communes, propose aux jeunes (étudiants, lycéens, porteurs de projets) **une mise à disposition d'un espace de travail au sein du coworking** situé au Tiers-Lieu Arize-Lèze. En effet, ce lieu propice à la création et à la réflexion propose différents espaces qui garantissent une ambiance calme et studieuse. Différents projets ont pu être réfléchis grâce ce dispositif.

Coworking  
jeunesse

Phase  
03.



## Quelques exemples de projets accompagnés

*Lien avec différents professionnels et d'autres lieux à destination culturelle.*

### *Yanis, Estéban et Philémon*

18, 19 et 22 ans

#### **Culturel**

Création d'un morceau musical valorisant le territoire Arize-Lèze, promotion du titre grâce à la création d'un évènement (concert)



*Accès à l'atelier bois. Proposition d'ateliers à destination de différents publics*

### *Laura*

24 ans

#### **Artisanat d'art**

Création d'une entreprise de sculpture sur bois, ateliers sur le thème de la nature auprès des enfants



*Sensibilisation sur la création d'un lieu collaboratif, lien avec différents professionnels.*

### *Elisa*

24 ans

#### **Restauration**

Création d'un café collaboratif, avec vente de produits locaux, espace bibliothèque et ludothèque, restauration et exposition d'art



*Lien avec différents professionnels, accès au réseau internet haut débit.*

### *Quentin, Steeven et Jordan*

23, 25 et 27 ans

#### **Création numérique**

Création de jeux-vidéos avec le but de les commercialiser, création d'une entreprise



*Sensibilisation sur la création d'un lieu collaboratif, lien avec différents professionnels.*

### *Corentin*

30 ans

#### **Tourisme**

Prestations de balades culturelles et touristiques tous publics (jeunes, promotion des artisans et producteurs locaux)





*Focus*

# La médiation numérique

**La médiation numérique caractérise l'ensemble des prestations d'accompagnement des citoyens dans l'usage du numérique au quotidien, proposées notamment au sein de Tiers-Lieux afin de pouvoir accéder à une autonomie d'utilisation.**

**La médiation numérique peut être encadrée par des médiateurs, travailleurs sociaux ou aidants professionnels dans le cadre de structures très diversifiées : Services d'animation ou d'accompagnement social, associations caritatives ou à vocation sociale, mais également dans des bibliothécaires ou dans les secrétariats de mairie.**

**Phase  
03.**



L'État contribue au renforcement ou à la création de nombreux réseaux qui mettent en place des actions d'accompagnement au numérique de la population :

France  
Services

Le label France Services vise à harmoniser le niveau général et **une montée en gamme de l'offre des Maisons de Services au public** notamment dans les territoires ruraux, au plus près des habitants, dans le cadre d'implantations multisites, d'un service itinérant ou l'organisation de permanences partenaires.  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services)

Il s'agit d'**une labélisation et d'un soutien financier** par l'État de Tiers-Lieux qui jouent un rôle central sur leur territoire et caractérisés comme lieu ressources pour les porteurs de projets de Tiers-Lieux, lieux de travail, de formation et d'apprentissage, de création, de culture et d'inclusion numérique.

Fabrique de  
territoire

Coopérative  
Mednum

La Mednum est **la coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique** qui crée et accélère des solutions pour l'inclusion numérique des citoyens exclus du numérique et accompagne les organisations et les médiateurs numériques qui les accueillent, les orientent et qui les forment.  
[www.lamednum.coop](http://www.lamednum.coop)

L'État soutien la création de plusieurs outils structurants pour le secteur de la médiation numérique pour accompagner les usagers ou pour mettre à jour les compétences des citoyens, certains semblent plus judicieux pour un territoire rural :

Aidants Connect permet à des aidants professionnels habilités de **réaliser des démarches administratives en ligne** de manière légale et sécurisée. (ex : sécurisation de l'identifiant d'accès au portail des impôts).  
[www.aidantsconnect.beta.gouv.fr/guide\\_utilisation/](http://www.aidantsconnect.beta.gouv.fr/guide_utilisation/)

Aidants  
connect

Solidarité  
numérique

Solidarité Numérique est une **plateforme d'aide aux usages numériques du quotidien** (communiquer avec ses proches, télétravailler, consulter un médecin à distance, réaliser ses démarches administratives en ligne, etc).  
[www.solidarite-numerique.fr](http://www.solidarite-numerique.fr)

Pix, le service public en ligne pour **évaluer, développer et certifier ses compétences numériques**, met à la disposition de tous les acteurs de la médiation numérique des outils pour accompagner vers l'autonomie numérique.  
[www.pix.fr/mediation-numerique](http://www.pix.fr/mediation-numerique)

Pix  
autonome  
numérique

Pass  
#APTIC

Le Pass APTIC a été conçu sur le modèle des titres-restaurant, il permet de payer totalement ou partiellement les services de médiation numérique dans un lieu membre de la communauté #APTIC. Un commanditaire achète des pass et les distribue.  
**Attention ! dispositif encore inopérant en Ariège.**



# Conseiller numérique son profil de poste

**Le dispositif Conseiller Numérique France Services est une action initiée par l'Etat qui vise à démocratiser l'usage du numérique. Pour cela, un conseiller numérique peut être recruté par la structure afin d'apprendre à tous les usages numériques et réduire ainsi les inégalités dans la maîtrise du numérique.**

**Phase  
03.**

Dans le cadre d'un Tiers-Lieu, le contenu des missions du conseiller numérique peut être adapté :

## Missions principales

- ➔ Sensibilisation aux enjeux du numérique
- ➔ Accompagnement aux démarches en ligne et à la mise en autonomie
- ➔ Soutien aux usages quotidiens du numérique
- ➔ Apprentissage des logiciels de messagerie
- ➔ Promotion des dispositifs d'inclusion numérique

Encadrement de formations, ateliers, événementiels  
 Accompagnement d'activités créatives collaboratives d'inclusion numérique  
 Animation du centre ressource numérique  
 Accompagnement à la transition numérique des entreprises  
 Éducation aux médias et à l'information  
 Initiation aux applications numériques du Fablab

## Missions spécifiques

### Des défis d'accompagnement prioritaires



Prendre en main un équipement informatique



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

### Des outils à mobiliser



Répondre et informer l'utilisateur



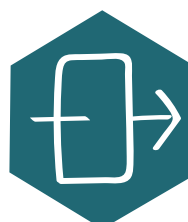
Présenter à l'utilisateur les services et dispositifs disponibles



Accompagner l'utilisateur individuellement



Animer un atelier thématique



Rediriger l'utilisateur vers d'autres structures expertes



Faire une démarche Aidants Connect avec un utilisateur

**Évaluer la  
faisabilité  
financière**

**étape  
01**

**Concevoir une  
grille tarifaire  
adaptée**

**étape  
02**



**phase**  
**04**

# **Le modèle économique du Tiers-Lieu**

**Il s'agit de construire un modèle socio-économique ambitieux, réaliste, équilibré, et durable accompagné d'un scénario d'évolution stratégique à moyen terme. L'exercice consiste également à identifier les contributions mobilisables et les leviers de financement à activer pour engager des alliances partenariales. C'est à ce stade que l'on doit quantifier un prévisionnel sur les charges et revenus de fonctionnement.**

### *Les coûts de fonctionnement*



**Les coûts de fonctionnement reposent sur 4 types de dépenses :**

- L'amortissement sur investissement immobilier et matériel
- Les loyers éventuels sur l'infrastructure mise à disposition
- Les charges de personnel
- Les charges d'exploitation

### *Les sources de revenus*

Les ressources financières d'un Tiers-Lieu résultent des locations d'espaces de travail ou de machines, des prestations d'accompagnement ou de formations et des adhésions de membres. Pour autant, la contribution publique des collectivités locales et des partenaires institutionnels semble être prépondérante pour la création de l'équipement et un fonctionnement équilibré et pérenne d'un Tiers-Lieu.



# **Évaluer la faisabilité financière**

# Étape 1.



## *Le bon conseil*

Il est judicieux de rappeler que le modèle économique du Tiers-Lieu doit être construit à l'échelle du territoire de chalandise. Pour autant, une structure sous-dimensionnée, notamment sur la capacité d'accueil de coworkers, sera sûrement confrontée à des difficultés d'équilibre financier autonome en raison de recettes structurellement trop faibles pour compenser les charges fixes du Tiers-Lieu.



# **Le financement des actions**

**Divers programmes peuvent être sollicités  
pour financer des opérations sur  
le Tiers-Lieu :**

**les collectivités peuvent, effectivement,  
bénéficier de subventions sur investissement  
en bâtiments, matériels ou logiciels, il s'agit  
des fonds européens de LEADER, les fonds  
d'Etat DETR, DSIL et FNADT, de la Région  
Occitanie ou du Département de l'Ariège.  
D'autres dispositifs sont mobilisables pour  
soutien au développement du Tiers-Lieu  
dans le cadre d'appels à projets ou d'appels à  
manifestations d'intérêt, tels que :**



# FabRégion

Un appel à projets de La Région Occitanie qui accompagne et encourage la création, l'extension et, la professionnalisation de Fablabs. Un financement du fonctionnement et acquisition de machines peut être octroyé sur 3 années.

# Manufacture de proximité

Un appel à manifestation d'intérêt de l'Etat pour redynamiser les territoires fragiles et soutenir les structures juridiques artisanales locales, Accompagnements et subventions d'un Tiers-Lieu productif qui anime et apporte des services à une communauté professionnelle d'artisans.

# Fabrique numérique de territoire

Un appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT. Le Tiers-Lieu (implanté en zone rurale) doit devenir un lieu «ressources» offrant des services et des compétences d'envergure afin de transmettre les savoir-faire.

Un financement des actions peut être octroyé sur 3 années.

# Les collectivités locales

Les collectivités peuvent également subventionner des actions du Tiers-Lieu dans le cadre de leurs compétences ou les soutenir par un financement supplétif dans le cadre d'une mise à disposition de locaux, de matériel d'agents ou comme vecteur de communication.

# EXEMPLE D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

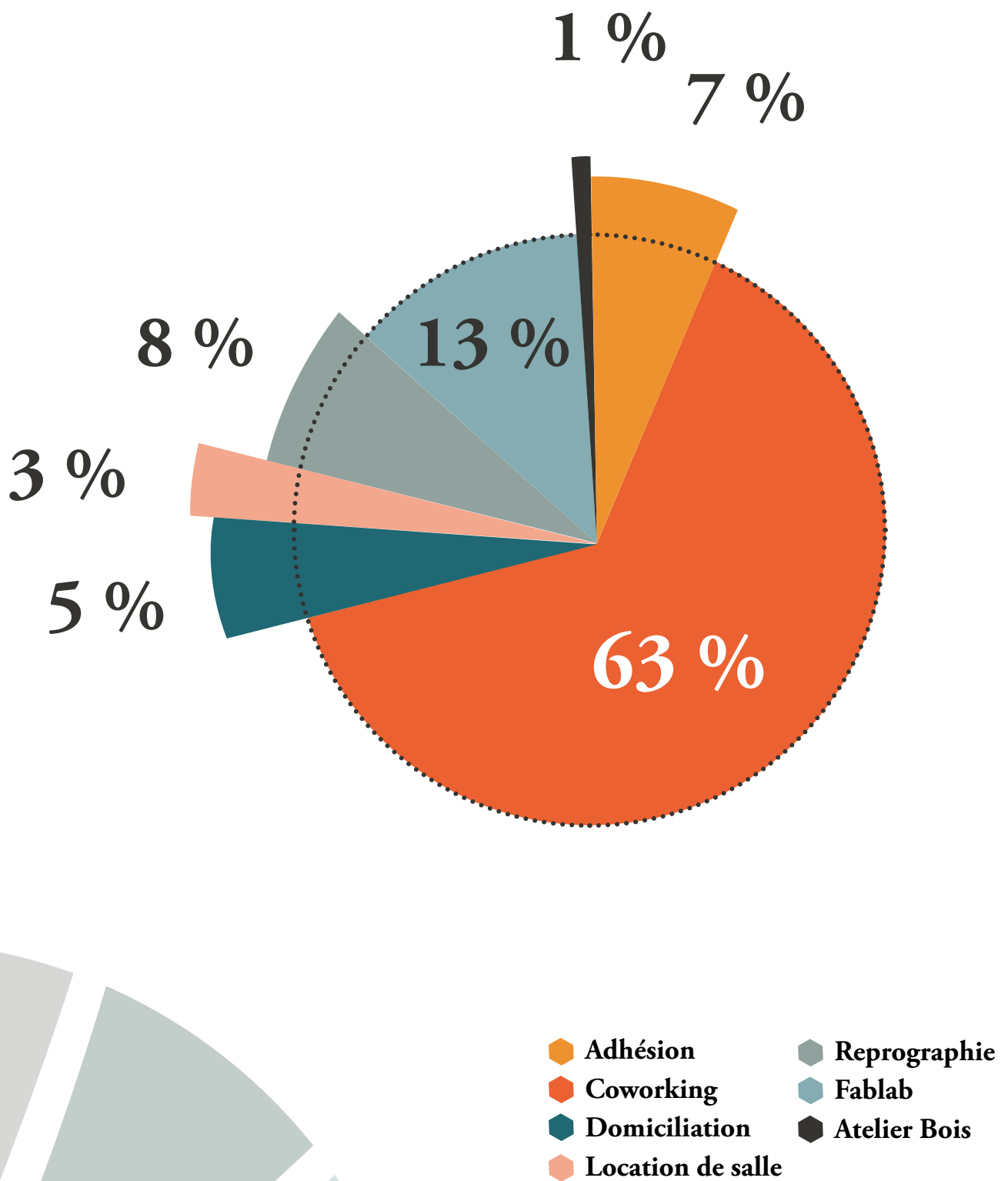


DÉPENSES	Coworking	Fablab	partagé	TOTAL
Prestations de service et formation	1 000 €	1 000 €	0 €	2 000 €
Fluides (Eau, EDF, combustibles)	2 000 €	2 000 €	1 500 €	5 500 €
Fournitures & consommables	2 000 €	1 500 €	1 500 €	5 000 €
Location photocopieur	600 €	200 €	0 €	800 €
Locations extincteurs	200 €	200 €	100 €	500 €
Maintenance	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
Assurance bâtiment	300 €	300 €	300 €	900 €
Fêtes, cérémonies, alimentation	500 €	500 €	500 €	1 500 €
Communication et postal	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
Redevance logiciels	2 700 €	2 000 €	0 €	4 700 €
Fibre optique + téléphone	2 000 €	500 €	750 €	3 250 €
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 300 €</b>	<b>10 200 €</b>	<b>6 650 €</b>	<b>30 150 €</b>
Référent du Tiers-Lieu <i>.1495 € net</i>	11 950 €	11 950 €		23 900 €
Fabmanager <i>.2115 € net</i>		43 500 €		43 500 €
Conseiller numérique <i>.1580 € net</i>			33 300 €	33 300 €
Ménage <i>.368 € net</i>	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>14 450 €</b>	<b>57 950 €</b>	<b>35 800 €</b>	<b>108 200 €</b>
<b>LOYER (OU ANNUITÉ EMPRUNT)</b>			<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>
Mobilier	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Matériel numérique et informatique	4 000 €	4 000 €	0 €	8 000 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>14 000 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>33 750 €</b>	<b>74 150 €</b>	<b>92 450 €</b>	<b>200 350 €</b>
RECETTES	Coworking	Fablab	partagé	TOTAL
Locations Coworking (17 bureaux)	27 000 €			27 000 €
Prestations Fablab		8 000 €		8 000 €
<b>VENTES</b>	<b>27 000 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>35 000 €</b>
Subvention Fab Région		40 000 €		40 000 €
Subvention Fabrique de territoire	50 000 €			50 000 €
AMI Conseiller numérique			25 000 €	25 000 €
Subvention équilibre Collectivité				50 350 €
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>50 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>165 350 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>77 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>200 350 €</b>



Phase  
04.

## RÉPARTITION DES RECETTES SUR LE TIERS-LIEU ARIZE-LÈZE



**Diverses formules de tarification peuvent être proposées, avec ou sans engagement temporel, ou à la carte. La contractualisation peut se formaliser au travers de facturation à la prestation, dans le cadre de baux ou de mises à disposition.**

**La gratuité s'impose dans le cadre scolaire, des services du conseiller numérique ou dans le cas d'accès ponctuels dans les différents espaces du Tiers-Lieu.**

**Bien qu'un Tiers-Lieu puisse être caractérisé de service public, notamment pour les prestations du Fablab, il est conseillé de proposer des tarifs attrayants mais cohérents dès le démarrage de l'activité afin de tendre vers un équilibre financier . Une cotisation annuelle semble également être judicieuse dans le cadre associatif comme pour une gestion en régie.**

# **Concevoir une grille tarifaire adaptée**

# Étape 2.



## EXEMPLE D'UNE GRILLE TARIFAIRE DE RÉFÉRENCE

<b>ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE</b>		
	Montant HT	Montant TTC
<b>Adhésion réduite</b> : mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, minimas sociaux	10 €	12 €
<b>Adhésion normale</b>	25 €	30 €
<b>Adhésion multi-accès</b> jusqu'à 3 personnes (pro, association, famille)	50 €	60 €
<b>DOMICILIATION</b>		
	Montant HT	Montant TTC
Domiciliation juridique <b>personne externe / mois</b>	50 €	60 €
Domiciliation juridique <b>coworker / mois</b>	20 €	24 €
<b>LOCATIONS ESPACES COMMUNS</b>		
	Montant HT	Montant TTC
<b>Salles de réunion :</b> <b>Vidéoprojecteur, paperboard inclus</b>		
Location salle 27 m <sup>2</sup> à la demi-journée	25 €	30 €
Location salle 27 m <sup>2</sup> à la journée	37,50 €	45 €
<b>Fablab (1 à 10 personnes) :</b> <b>avec présence obligatoire d'un responsable</b>		
Demi-journée	250 €	300 €
Journée	500 €	600 €

Phase  
04.



## LES TARIFS DU COWORKING

OFFRE COWORKING Tarif mensuel	PASS JOURNÉE		NOMADE 10J/MOIS		PERMANENT FULL ACCÈS	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Etudiants, minima sociaux	6,25 €	7,50 €	37,50 €	45,00 €	62,50 €	75,00 €
Entreprises de - de 3 ans	10,00 €	12,00 €	50,00 €	60,00 €	100,00 €	120,00 €
Entreprises de + de 3 ans	12,50 €	15,00 €	75,00 €	90,00 €	125,00 €	150,00 €
Télétravailleurs	12,50 €	15,00 €	75,00 €	90,00 €	125,00 €	150,00 €

### OPTIONS INCLUSES

Cabine phonique / heure					<b>Illimité</b>
Incluses salle de réunion/mois					<b>1 demi-journée</b>
Accès Fablab					<b>2h / mois</b>
Impression			<b>15 unités / mois</b>		<b>50 unités / mois</b>

### OPTIONS EN SUPPLÉMENT

Salle de réunion / heure	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €
Cabine phonique / heure	2.50 €	3.00 €	2.50 €	3.00 €		

# LES TARIFS DU FABLAB

<b>ACCÈS FABLAB</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Accès nomade jeune -18 ans /jour	<b>2.50 €</b>	3 €
Accès nomade adulte /jour	<b>5 €</b>	6 €
<b>ACCOMPAGNEMENT FABLAB</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Tarif accompagnement	<b>10 €</b>	12 €
<b>UTILISATION MACHINES</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Laser / Fraiseuse CNC	<b>10 € / h</b>	12 € / h
Imprimante 3D PLA (filament)	<b>1.75 € / h</b>	2.10 € / h
Imprimante 3D SLA (résine)	<b>2.50 € / h</b>	3 € / h
Imprimante 3D SLA Mono (résine)	<b>5 € / h</b>	6 € / h
Atelier Bois / ½ journée	<b>7.50 €</b>	9 €
Atelier Bois / journée	<b>12.50 €</b>	15 €
Atelier Electronique	<b>5 € / jour</b>	6 € / jour
Brodeuse Numérique	<b>10 € / h</b>	12 € / h
Scanner 3D et modélisation	<b>20 € / objet</b>	24 € / objet
Plotter découpe	<b>5 € / mètre</b>	6 € / mètre
<b>IMPRESSIONS</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
A1 sur papier ordinaire	<b>5 € / mètre</b>	6 € / mètre
A1 sur papier photo	<b>7.50 € / mètre</b>	9 € / mètre
A1 sur support spécifique	<b>10 € / mètre</b>	12 € / mètre
<b>JOURNÉES DÉPLACEMENT FABLAB</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Petites machines	<b>150 € / jour</b>	180 € / jour
Déplacement machine laser	<b>250 € / jour</b>	300 € / jour
<b>ATELIER DÉCOUVERTE 1/2 JOURNÉE</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Forfait	<b>10 €</b>	12 €



**Phase  
04.**



<b>MATÉRIAUX</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Médium 2,3,6 mm - 22mm, Vinyle, contreplaqué 5mm	<b>5 € / m2</b>	6 € / m2
Contreplaqué épaisseur 8,10 mm	<b>12,5 € / m2</b>	15 € / m2
Contreplaqué 15 mm/PPMA et plexiglas extrudé 2mm	<b>25 € / m2</b>	30 € / m2
PPMA plexiglas moulé épaisseur 2 ou 3mm	<b>37.50 € / m2</b>	45 € / m2
PPMA plexiglas extrudé épaisseur 6mm	<b>50 € / m2</b>	60 € / m2
<b>REPROGRAPHIE LIBRE SERVICE</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
A4 N&B	<b>0,10 €</b>	0,12 €
A4 Couleurs	<b>0.25 €</b>	0.30 €
A3 N&B	<b>0.20 €</b>	0.24 €
A3 Couleurs	<b>0.50 €</b>	0.60 €
Impression seule (papier fourni par l'utilisateur)	<b>0,10 €</b>	0,12 €
<b>FOURNITURES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Papier A4 épais, photo, couleur ... (hors impression)	<b>0,10 €</b>	0,12 €
Papier A3 épais	<b>0.25 €</b>	0.30 €
Reliure (couverture + peigne + dos)	<b>1 €</b>	1.20 €
Plastification	<b>0.25 €</b>	0.30 €
<b>ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLABORATEURS</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Tarif à l'heure	<b>12,50 €</b>	15 €

**Optimiser le  
fonctionnement**



**Action .1**

*Rédiger les documents cadres*

**Action .2**

*Utiliser les outils de gestion  
numérique*

**Promouvoir  
les actions de  
la structure**



**Action .1**

*Concevoir une stratégie  
de communication*

**Action .2**

*Intégrer et co-animer  
un réseau de Tiers-Lieux*



**phase**  
**05**

**La gestion  
du Tiers-Lieu**



# **Optimiser le fonctionnement**



**Étape  
1.**

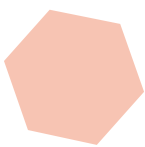
# Rédiger les documents cadres

- ➔ *Sécuriser les relations juridiques avec les usagers du Tiers-Lieu afin de se couvrir en cas de litige. Un cadre administratif doit par conséquent être soigneusement rédigé et communiqué à l'ensemble des usagers, intervenants ou clients. Divers documents "cadres" doivent être signés par les co-contractants, quelques exemples synthétisés ci-après.*



**01**

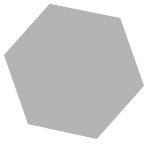
## *Un règlement intérieur*



Le Règlement Intérieur permet d'informer les usagers sur les règles d'encadrements et d'usages à respecter dans le fonctionnement du Tiers-Lieu, à savoir : Modalités d'accessibilité, usage avec ou sans adhésion, sécurité, cohabitation, entretien et rangement, procédures de paiement, assurances et les responsabilités, utilisation des logiciels et du wifi ...

**02**

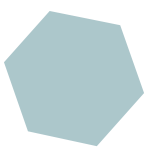
## *Le contrat d'engagement coworker*



Les modalités d'engagements d'un coworker permanent sur le Tiers-Lieu doivent être formalisées par un document faisant office de bail. Il s'agit notamment de décrire le matériel et les prestations fournies dans le cadre d'un abonnement permanent, l'échéancier et le mode de facturation et d'informer sur la notion de responsabilité et les contraintes en termes d'assurances.

**03**

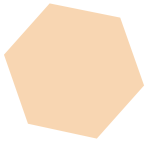
## *La convention de collaborateur bénévole*



Dans le cadre de l'organisation, de l'animation, de l'accueil, des formations, de la communication ou de la coordination du Tiers-Lieu, les gestionnaires peuvent décider, de faire appel à des personnes bénévoles pour assurer certaines des actions prévues. Il s'agit par conséquent de contractualiser la collaboration par la signature d'une convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel et bénévole mettant notamment en avant l'absence de rémunération.

**04**


## *Le contrat de domiciliation*



Ce contrat a pour objet la domiciliation du siège social de l'entreprise domiciliée dans le Tiers-Lieu conformément aux dispositions de l'article R. 123-168 du Code de commerce. Il détaille les prestations fournies relatives à l'adresse du domiciliaire, à la réception et au stockage du courrier. Il décrit les obligations de l'entreprise domiciliée ainsi que les modalités juridiques de l'accueil, la durée et la redevance.

**05**


## *La convention d'usages avec un collectif*



Cette convention fixe les conditions du partenariat entre le collectif référent qui œuvre sur le Tiers-Lieu et la structure gestionnaire. Ce document décrit les modalités de concours d'un membre du collectif sur le Tiers-Lieu à l'occasion de l'organisation d'événements et d'activités au sein du lieu. Et notamment en termes d'assurances et de responsabilités en cas de dommages subis ou causés.

**06**

## *Le contrat d'exposition*



Ce type de document permet d'instaurer un cadre entre l'exposant et l'artiste. À travers le contrat, l'essentiel est d'inscrire les clauses de durée, de contenu, d'assurances de ou des œuvres, les coûts éventuels d'installation et/ou de vernissage. Il s'agit ici de protéger les deux parties pour un bon déroulement de l'exposition. La liste des clauses est non exhaustive et peut être modulable en fonction de la nature de l'exposition.

## Action 2.

# 2 Utiliser les outils de gestion numérique

➔ *Le fonctionnement d'un Tiers-Lieu exige l'utilisation d'outils de gestion numériques performants et modernes afin d'optimiser la sécurisation de l'usage des espaces, du matériel et des machines, la planification des prestations et la tarification aux usagers.*

### La gestion matérielle

#### Exemple : DOKOS

Dokos est un logiciel Open source de gestion administrative de Tiers-Lieux. Il permet de gérer des réservations d'espaces, la facturation, les adhésions, les ressources humaines.

Il est gratuit et des formations à distance permettent de prendre l'outil en main.

#### Exemple : SLACK

SLACK est un outil de communication interne facilitant les échanges entre individus. Il permet de consolider les liens entre individus et forme une communauté active et unie.

### L'animation de la communauté

Phase  
05.





## *La fidélisation de la communauté*

### **Exemple : MAILCHIMP**

MAILCHIMP peut être utilisé dans le cadre d'envois de newsletters. Cette plateforme marketing offre une formule gratuite de 2000 emailing gratuits par mois.

### **Exemple : SARBACANE**

SARBACANE permet également l'envoi de newsletters. Il se présente comme une alternative française à Mailchimp.

### **Exemple : Clé électronique ou pass**

La création d'un pass permet de rendre certains usagers réguliers autonomes et de les responsabiliser.

Ce pass peut se faire sous la forme d'une clé électronique qui enregistre les passages des usagers ou bien sous la forme d'une carte ou badge.

## *Le contrôle d'accès*

## *La planification*

### **Exemple : GOOGLE CALENDAR**

CALENDAR permet un accès à distance, les calendriers partagés offrent une visibilité d'actions et une facilité d'organisation.

### **Exemple : CANVA (version payante)**

Pour la planification des posts réseaux sociaux, il est possible de passer par le logiciel en ligne CANVA. Plutôt facile à prendre en main et à comprendre, il peut s'avérer être un outil fiable.



# **Promouvoir les actions de la structure**



# Étape 2.

## Action 1.

# C

# Concevoir la stratégie de communication

➔ *La communication d'un Tiers-Lieu obéit à plusieurs enjeux : faire connaître et promouvoir le Tiers-Lieu, ses activités, son offre, attirer des usagers, impliquer les relais d'informations, faire aimer le projet, gommer l'image éventuelle d'un outil institutionnel. Il s'agit également de sécuriser l'appropriation du projet par les élus et les habitants et de mobiliser des bénévoles avec contreparties. Divers supports de communications doivent être exploités, le-bouche-à-oreille diffusé par des ambassadeurs reste pour autant crucial.*

### *Le bon conseil*

#### **L'utilisateur comme ambassadeur :**

Le principe consiste à faire connaître le lieu, attirer un visiteur, identifier ses besoins pour lui proposer des solutions afin qu'il devienne un usager fidèle, acteur et ambassadeur du Tiers-Lieu. Cet ambassadeur peut devenir lui-même une ressource pour le lieu par l'acquisition de compétences, savoir-faire, savoir-être et disponibilité.

**Phase  
05.**



# LES OUTILS DE COMMUNICATION

## *Un site internet*

Être bien référencé et avoir un site internet clair, sont deux éléments primordiaux en communication digitale. Il faut que l'utilisateur puisse trouver sa réponse rapidement afin d'éviter un taux de rebond trop important. Carte de visite du Tiers-Lieu, on doit pouvoir y trouver toutes les informations essentielles. Le cœur de cible est l'utilisateur en quête « d'informations pratiques » et d'inspirations. Un site vitrine se prête très bien à l'enjeu.

## *Les réseaux sociaux*

Afin de développer sa visibilité et augmenter sa notoriété, une présence sur les réseaux sociaux est essentielle. Facebook, Instagram, Pinterest, LinkedIn, voire TikTok, permettent de construire et fidéliser une communauté. L'usage de ces réseaux demande une attention particulière et une régularité dans les publications pour être efficace.

## *Les plateformes de référencement*

Se propulser grâce à des plateformes bien fréquentées et qui ont un bon écho auprès des internautes peut être un levier pertinent. On retrouve des annuaires en ligne, tel que France Tiers-Lieux, le coin des entrepreneurs ou encore be-coworking pour s'associer.

## *Diffusion sur le territoire*

Il est primordial d'être bien identifié sur le territoire. A travers une communication imprimée (flyers, affiches, ...), et une bonne diffusion sur sa zone de chalandise, il faut aller capter l'attention des usagers. Il est complexe d'appréhender le prisme de la communication formelle sans utiliser cette stratégie, qui offre aujourd'hui le taux de pénétration dans le foyer le plus haut. Il est également stratégique d'être présents dans les points relais que sont les mairies et les lieux de sociabilité générant du trafic (boulangerie, tabac presse, café, bibliothèque, ...).





## *Les relations presse*

La presse est un bon levier de communication et un bon outil de diffusion. La presse écrite est encore très présente dans les foyers et surtout en milieu rural. Entretenir de bonnes relations presse, c'est s'assurer de développer un canal d'informations de qualité. Souvent porteur de bon sens commun, c'est la presse quotidienne régionale qu'il est intéressant de capter. Cette dernière offrant le taux de prise en main au sein du foyer le plus élevé.

## *L'intégration d'un réseau de Tiers-Lieux*

L'union fait la force. Les réseaux Tiers-Lieux sont source de valorisation et d'amélioration. Accessibles grâce à l'intervention de canaux de discussions numériques, ils permettent un échange quasi-instantané et des réponses empiriques. Cette mutualisation des expériences, des compétences et des individus est un bon stimulateur. Ces réseaux sont également un bon relais émetteur pour la visibilité du Tiers-Lieu, puisque souvent présents dans des salons nationaux ou régionaux.

## *La communication informelle*

La communication informelle se définit comme le réseau caché de la communication. « Le-bouche-à-oreille », le relais d'influence, la communication non verbale sont des outils performants, bien que impalpables, pour développer la notoriété d'un lieu : Un sourire, un avis laissé sur Google, une visite ponctuelle cooptée par le voisin ou la coiffeuse ; ces relais sont forts pour le développement. A noter qu'un avis mécontent en vaut 10 contents !

## *Les newsletters*

Trop présentes dans les boîtes mails ; elles sont pourtant incontournables. A utiliser à intervalles judicieusement sélectionnées, elles seront attendues par les usagers en demande d'informations. On retrouve Mailchimp et Sarbacane notamment. Une fois la création d'un modèle graphique, il est peu chronophage de rédiger deux ou trois articles par mois pour une diffusion d'information continue.

## *Le guide du visiteur*

Véritable carnet d'accueil et d'explications du lieu, il peut être conçu comme recueil d'informations utiles (horaires, accès, contacts,...), agrémenté d'anecdotes et illustrations. Accessible aux petits comme aux grands avec deux axes rédactionnels et graphiques différents, il vient ici attirer la cible dite captive, qu'est l'enfant de moins de 7 ans, influenceur occasionnel en son foyer. Un petit format de type A5 semble opportun et facilitateur de prise en main.

# **I**ntégrer et co-animer un réseau de Tiers-Lieux

➔ *Il est fortement recommandé qu'un Tiers-Lieu s'inscrive dans une coopération entre les différents espaces présents sur un territoire, son dynamisme, son attractivité, sa pérennité et son ancrage territorial en dépendent.*

*Un maillage peut être construit autour d'un équipement référent, lieu ressources avec une légitimité de tête de réseau s'appuyant sur des objectifs communs avec les structures partenaires.*

*La collaboration entre Tiers-Lieux ruraux ne semble pas souffrir de concurrence, un partenariat en réseau permet, entre les espaces, une meilleure diffusion des informations, une promotion partagée et un partage d'expériences.*





## Objectifs

- Être identifié comme tête de réseau
- Améliorer la visibilité des Tiers-Lieux partenaires
- Réunir les compétences nécessaires
- Accueillir des activités que les autres Tiers-Lieux ne peuvent pas proposer

## Moyens

### PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS

et un matériel performant

### ENCADRER L'ACTIVITÉ

par une équipe performante

### ORGANISER UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

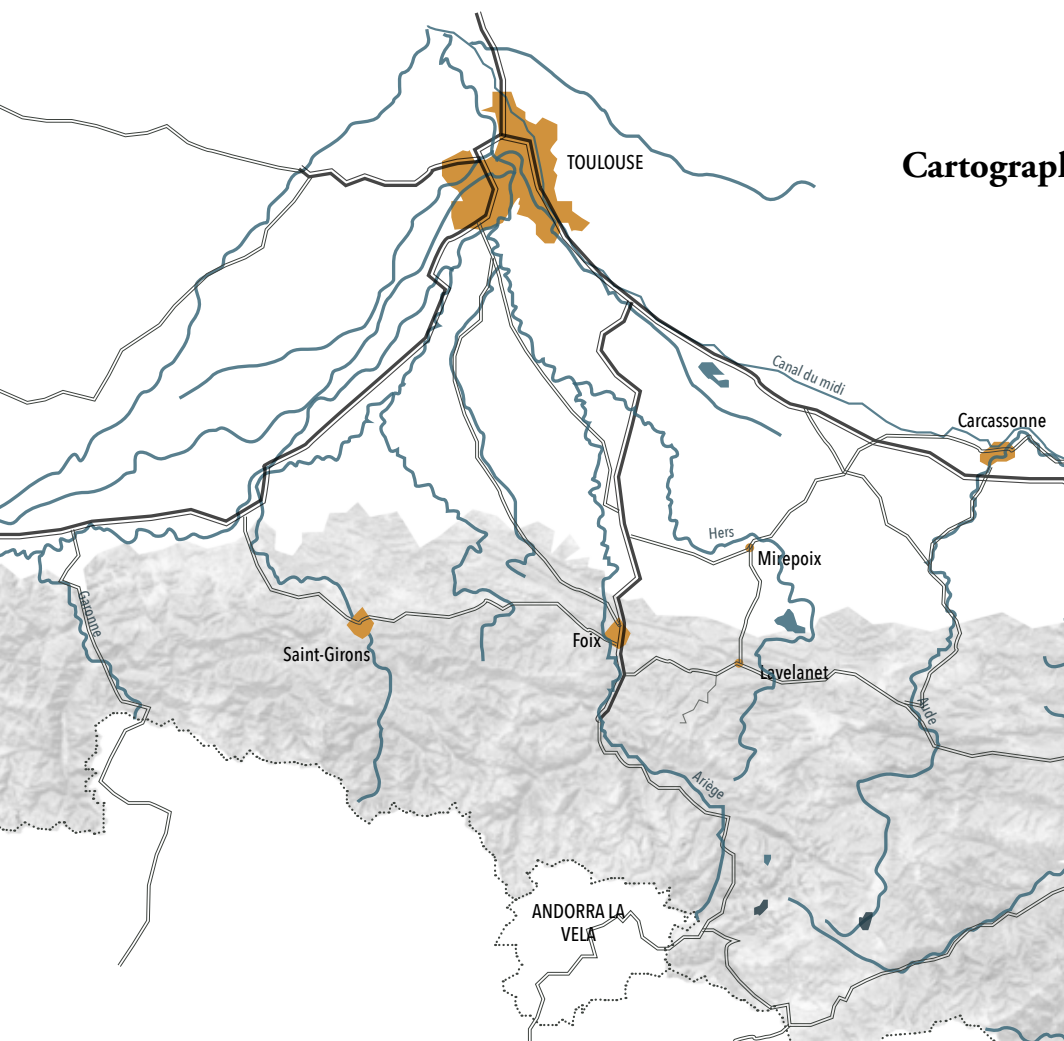
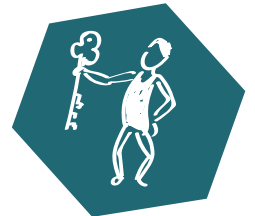
de formations, ateliers, et événementiels

### DÉVELOPPER UNE PRESTATION

d'incubation et d'accompagnement à l'émergence de projets

### MUTUALISER

une communication commune



## Cartographie des Tiers-Lieux identifiés (mai 2022)

- Artilect 1
- Les Imaginations Fertiles 2
- Info Lèze 3
- Relais d'Entreprises Muret 4
- Hôtel entreprises Arize-Lèze 5
- Centre culturel des Bordes-sur-Arize 6
- Renova 7
- Relais d'Entreprises Rieux-Volvestre 8
- Lab Place 9
- Cap Delta 10
- Flame 11
- Relais d'Entreprises Cazères 12
- Le Fabriquet 13
- Espace Coc@gne 14
- XMOTION LAB 15
- Tiers-Lieu Limoux 16
- Espace Coworking Firmin Pons 17
- Pepiniere Cap Mirabeau Lavelanet 18
- Maison de l'avenir 19
- Le Loft 20

# Bibliographie

## “Les Territoires en actions”

Rapport 2021 🟠 France Tiers-Lieux 🟠 *juin 2021*

## “Comment créer un Tiers-Lieu rural”

Démarches Tiers-Lieu 🟢 Familles rurales 🟢 *octobre 2020*

## “Corpworking”

Cahier de charges 🟠 Action Logement 🟠 *juin 2021*

## “Comment créer un Tiers-Lieu”

Schéma d'accompagnement 🟢 La coopérative Tiers-Lieux 🟢 *septembre 2014*

## “Créer son Tiers-Lieu professionnel et responsable”

Guide 🟢 Etic

## “Télécentres et Tiers-Lieux”

Guide à l'usage des collectivités locales 🟠 Groupe Caisse des dépôts 🟠 *janvier 2015*

## “Le guide de l'élu”

Guide à l'accompagnement 🟠 Comètes Innovation 🟠 *décembre 2017*

## “Accompagnement à la mise en oeuvre”

Formation Action ADEPFO 🟢 Imaginations fertiles 🟢 *juin 2017*

<https://www.lesbonsclics.fr>

Plateforme de méditation numérique



**Document réalisé par :**

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES ARIZE-LÈZE**

Route de Foix  
09130 Le Fossat

**05 61 68 55 90**  
*accueil@arize-leze.fr*

**TIERS-LIEU  
ARIZE-LÈZE**

Zone d'activités de Peyjouan  
09210 Lézat-sur-Lèze

**05 32 11 13 44**  
*innovation@arize-leze.fr*

Crédits photos : Photos non contractuelles @artilect @dynamo @imaginationsfertiles @renova @centre culturel des Bordes-sur Arize @labplace @Hôtel d'entreprises Arize-Lèze @Communauté de Communes Arize-Lèze @www.freepik.com ; Photo cadran @https://golemites.com/products/puzzle-calendrier ; Photo Ariège @Stéphane Meurice ; Illustrations France Services @www.conseiller-numerique.gouv.fr ; Photo Gimont @Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone www.3cag.fr ; Illustrations robot @Rodhoid / Gwendalys Leriche ; Illustrations graphiques @caracol ; Illustrations machines @Coline Callier  
Juin 2022

# Guide d'accompagnement à l'émergence et la structuration d'un Tiers-Lieu en Ariège

